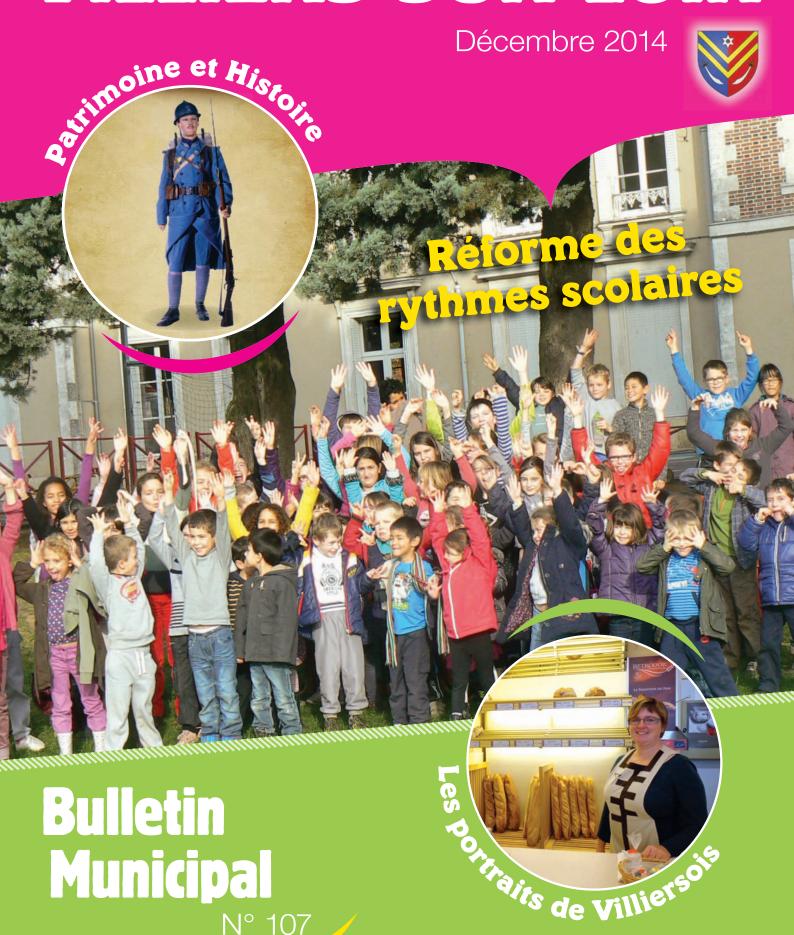
VILLIERS-SUR-LOIR



Sommaire

Le Mot du Maire	3	
Vie Municipale		
Bilan de l'activité de la Commune	4	
Finances communales pour l'année 2014	6	
Synthèse des réunions de conseils – Janvier/Octobre 2014	8	
Appel à idées : Un nom pour la Maison des Associations	10	
Intercommunalité	11	
Environnement	12	
Commissions municipales	14	
S.I.P.E.V. et SCOT	16	
Les services municipaux – Présentation et organigramme	17	
Vie du Village		
Le tissu économique Les nouveaux rythmes scolaires	18 20	
C.C.A.S : le repas des Aînés	22	
Les randonnées	23	
État civil et démographie	24	
Le site internet – album souvenir pour notre école	25	
Portrait de Villiersois		
Yvonnic Gablier	26	
Gaëtan et Belinda Dubreuil	27	
Vie Associative		
Société Musicale	28	
AAPPMA de Thoré la Rochette	30	
Country Dance	30	
Les Trompes de la Boissière	33	
La cantine scolaire	34	
Tennis club	35	
USEP 41 à l'école	36	
Amicale des retraités - Bibliothèque	37	
Virades de l'espoir	38	
Bien vivre ensemble		
Bien vivre ensemble	39	
Fête Nationale au plan d'eau	40	Mairie de Villiers-sur-Loir
Une naturalisation bien méritée pour M ^{me} Moisan	41	Place Fortier
Services en Loir-et-Cher		41100 Villiers-sur-Loir
Sidelc	42	tél. 02 54 72 90 83
Le Pays Vendômois	43	Directeur de publication Jean-Yves Ménard
	75	
Patrimoine et Histoire		Droits photos réservés
Nos amis de Rochambeau	44	Création (4 pages de couverture)
La maison de vigne	45	LES ÉDITIONS DU LOIR
Cérémonie du 11 novembre	46	(09 72 46 54 42)
		Dánôt lágal Dácamhra 2014



Le Mot du Maire

Jean-Yves MÉNARD

L'année 2014 a été marquée par deux événements :

- L'intégration de la commune de Villiers-sur-Loir dans la Communauté du Vendômois Rural depuis le 1^{er} janvier et ses conséquences sur les transferts de compétences et de services apportés aux habitants.
- Les élections de fin mars qui ont renouvelé l'équipe de conseillers municipaux.

Cette équipe s'est mise rapidement au travail et des actions ont déjà été réalisées ou poursuivies notamment pour l'application de la réforme des rythmes scolaires, le démarrage du chantier de la future Maison des Associations, les travaux de voirie, la mise en place d'une politique participative de communication et d'échanges dans la commune et une démarche environnementale nouvelle engagée. Nous sommes aussi acteurs dans la vie de la Communauté de Communes ainsi que dans les Syndicats mixtes intercommunaux. Sans compter les événements commémoratifs et festifs qui rythment la vie du village et tissent le lien entre les habitants.

Ce numéro 107 du bulletin municipal vous informe sur le détail de ces actions, les bilans de l'année, la vie associative et les projets 2015.

Au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année, pour vous-même et vos familles.



Bilan de l'activité

de la Commune

Jean-Yves MÉNARD

Des travaux de sécurité à l'entrée de l'école ont été réalisés par les agents municipaux : pose de barrières, marquage au sol pour le passage piéton et pour l'arrêt de bus qui a été réaffecté rue du Chemin Vert et déplacement du lieu du portail d'entrée des enfants.



La mise en place des temps d'animation périscolaire a conduit pour des raisons de sécurité et de disponibilité de salles, à un réaménagement du 1er étage de l'école avec des travaux de rénovation et de peinture, de réfection de l'électricité, et le changement de 17 fenêtres côté rue et côté cour. Un équipement d'alarme incendie a été également installé pour l'ensemble du bâtiment.

La Communauté du Vendômois Rural (CVR), dans le



cadre du transfert de compétences, et en liaison avec notre commune, a réalisé les travaux d'aménagement du carrefour de la RD5 et de l'avenue du Petit-Thouars ainsi que le ralentisseur situé sur la même rue, près de l'école. Concernant les travaux de voirie communale, les travaux de réfection ont concerné les rues du Plan d'Eau, de la Procureuserie, de la Basse Boissière, du Coteau Saint André et de la Cave Lagas.

Les travaux de construction de la future Maison des Associations ont repris après la trêve estivale. Le planning prévisionnel sera respecté sous réserve des intempéries éventuelles. Les réseaux seront installés



au deuxième trimestre. Nous travaillons également sur l'environnement et l'aménagement du parking paysagé situé derrière le bâtiment. La construction de 4 logements sociaux et une réserve foncière sont également prévues dans ce périmètre. Mais nous aurons la contrainte du financement des fouilles archéologiques qui seront à effectuer si nous réalisons le projet.

Nous souhaitons également poursuivre notre démarche de communication auprès des habitants de la commune.

Après les trois premières réunions publiques consacrées au tissu économique, à la Maison des Associations et à la réforme des rythmes scolaires, nous avons organisé le 28 novembre une 4ème réunion à l'attention de nos adolescents.



Bilan de l'activité

de la Commune

Et puis comme nous nous y sommes engagés dans le cadre du développement économique, nous discutons avec les entreprises, artisans et commerçants. Nous nous préoccupons également du remplacement du médecin généraliste du village. Pour cela nous avons mis une annonce de recherche dans une revue médicale et déposé



des dossiers dans les facultés de médecine. Pour l'instant en vain... Mais nous ne désespérons pas... Par ailleurs le conseil municipal a acquis le cabinet médical afin de faciliter l'intégration de candidats potentiels.

Comme vous le savez, trois commerces sont à vendre dans notre village. Stéphane Adam et moi-même avons participé, en liaison avec la Communauté du Vendômois Rural, au salon Parcours France, Porte de Champerret à Paris.

Il a pour objectif de proposer aux Parisiens des opportunités de création ou de reprise de commerces de proximité en province. Nous avons rencontré quatrevingts personnes environ, sur le stand de la CVR, à qui nous avons présenté nos commerces, notre cabinet médical ainsi que nos terrains d'activités à vendre. Souhaitons que cela porte ses fruits. Un suivi des entretiens est effectué.

Nous avons lancé également une commission élargie Cœur de village dont l'objectif est de proposer un réaménagement de la place Fortier et de son environnement. Les habitants seront largement associés à ce projet. Des études déjà réalisées seront « rafraichies » et optimisées avec la participation d'experts paysagistes et de l'école du Paysage de Blois, dans le cadre de projets de fin d'études.



Les investissements 2015 ne sont pas encore totalement finalisés. Mais notons déjà que les travaux de chemisage du château d'eau prévus en 2014 seront réalisés dans le premier semestre. L'extension du club house au stade de football est prévue au deuxième semestre ainsi que la construction du préau de l'école.

Les dépenses liées à la Maison des Associations et de son environnement, y compris le parking paysagé, représenteront la majeure partie des investissements 2015 et 2016.



Juin 2014 pose des premières barrières de sécurité à la Maison des Associations



Finances communales

pour l'année 2014

Jean-Yves MÉNARD, Françoise BOYER, Rose-Marie BLATEAU

Les budgets de fonctionnement et d'investissement de la commune, de l'eau et de l'assainissement ont été établis en début d'année et validés par le nouveau conseil en avril 2014. Nous vous les présentons ci-dessous et page 7. Les résultats des dépenses et des recettes pour l'année 2014 seront connus et présentés au conseil municipal en mars 2015.

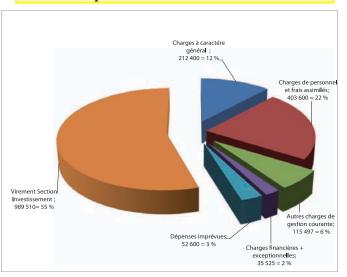
Investissements réalisés en 2014

Maison des Associations Démolition + reconstruction	374 583 €
Achat de terrains	169 097 €
Cimetière - Construction d'un kiosque	19 312 €
Ecole - Travaux sécurité	2 097 €
Ecole - Travaux étage (*)	32 102 €
Ecole - Pare-ballons	4 335 €
Matériel entretien + divers	4 023 €
Tondeuse	2 520 €
Panneaux signalisation	1 209 €
Local salle Fortier - changement de chaudière	1 692 €
Travaux de voirie	39 598 €
Frais d'étude aménagement voirie	777 €
Matériel informatique	2 292 €
Mobilier	1 703 €
Total	655 340 €

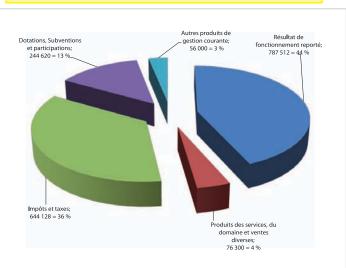
^{*} une partie des dépenses est enregistrée en section de fonctionnement

Budget Communal 2014

Dépenses de Fonctionnement



Recettes de Fonctionnement





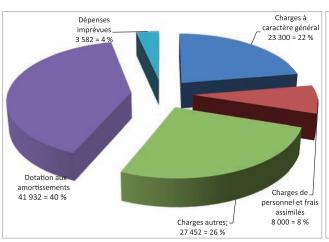
Finances communales

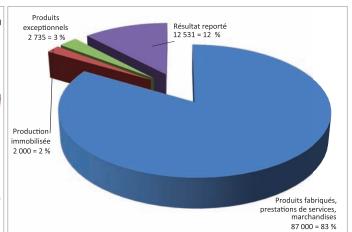
pour l'année 2014

Budget Assainissement 2014

Dépenses de Fonctionnement

Recettes de Fonctionnement



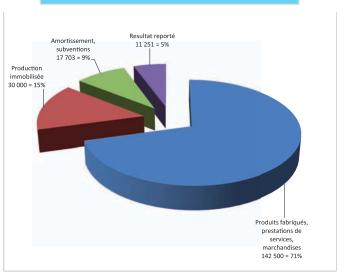


Budget Eau 2014

Dépenses de Fonctionnement

Charges à caractère général 42 100 = 21% Charges de personnel et frais assimilés 25 000 = 12% Charges de personnel et frais assimilés 25 000 = 12% Charges de personnel et frais assimilés 25 000 = 5 000 = 12% Charges de personnel et frais assimilés 25 000 = 12%

Recettes de Fonctionnement



Nous organiserons une **réunion publique le 23 avril 2015, à 20h30,** à la cantine scolaire, afin d'informer les habitants sur la capacité financière de la commune et notamment :

- Les comptes administratifs 2014,
- L'évolution des dépenses et des recettes sur les trois dernières années (2012, 2013 et 2014), avec les explications sur les écarts,
- Les emprunts, le taux d'endettement de la commune,
- La trésorerie et le niveau de l'autofinancement.



Conseils municipaux Janvier/Octobre 2014 - Synthèse des réunions

Stéphane ADAM

Depuis le début du mandat, le Conseil municipal se réunit tous les troisièmes vendredis de chaque mois.

Le compte rendu de ces réunions est affiché en mairie et téléchargeable sur le site internet de Villiers-sur-Loir (http://www.villiers-sur-loir.com).

Vous trouverez, ci-dessous, une synthèse des réunions de janvier à octobre.

Un certain nombre de dossiers importants traités lors de réunions de conseil municipal n'est pas abordé dans cette synthèse car ils font l'objet d'un article à part entière dans ce bulletin. Il s'agit notamment de l'intercommunalité (traité en janvier et en juin), de la Maison des Associations (abordée en janvier, février, avril, juin, juillet et septembre) faisant l'état d'avancement des travaux -projet d'aménagement des parkings, destruction de la salle des fêtes, convention avec GrDF, réseaux, fouilles archéologiques, appel d'offres conduisant à une enveloppe totale de 1 190 000 €- et des nouveaux rythmes scolaires (présentés en avril, mai, juin, juillet et septembre).

1 - Organisation de la nouvelle municipalité

Après les élections municipales de mars 2014, il a été procédé immédiatement à l'élection du maire, des adjoints et des délégués. Puis, des commissions thématiques ont été constituées comprenant des conseillers municipaux mais aussi des habitants de Villiers-sur-Loir.

Enfin, le Conseil a délégué au maire un certain nombre de pouvoirs comme cela se pratique couramment pour faciliter le bon déroulement des dossiers.

Il a également voté les 3 budgets primitifs pour 2014 avec des taux d'imposition reconduits en l'état de 2013 à 2014 (dans le cadre de l'entrée dans l'intercommunalité, les taux restant à leur niveau de 2013). L'endettement de la commune se situe dans une fourchette basse par rapport à la moyenne nationale.

2 – Urbanisme

- Acquisition de terrains par la commune

Plusieurs achats de terrains ont été réalisés par la commune conformément au Plan Local d'Urbanisme adopté en 2013 :

. parcelle AB 269 de 287 m2 à 1 €/m2 : aménagée en liaison douce

. parcelles permettant d'agrandir le parking de la Maison des Associations (1100 m2)

Cela fait suite à la volonté du Conseil municipal dans le PLU d'engager 20 % de logements aidés sur les nouvelles constructions. Ce projet a été transmis à la Communauté de communes du Vendômois Rural qui détient désormais la compétence sur ce type d'opérations.

- Aménagement des entrées de bourg

Le Conseil a sollicité la prise en charge par la communauté de communes du financement de 2 aménagements sécuritaires aux entrées de bourg. Celui en venant de Vendôme a été terminé en septembre. Le second le sera en 2015.

3 - Investissements communaux engagés

- Lancement d'une étude sur la construction d'un préau à l'école avec une réalisation prévue pour 2015.



- Construction d'un club house au terrain de foot pour un coût de 80 000 € (avec une aide financière de 50% par la Ligue de football).
- Aménagement de sécurité à la sortie de l'école (pose d'un portillon, de barrières et de balises amovibles),
- Travaux de réhabilitation du 1er étage de l'école afin d'organiser les temps d'animations périscolaires (électricité, changement des fenêtres, rénovation du couloir, et système d'alarme-incendie).



Conseils municipaux

Janvier/Octobre 2014 - Synthèse des réunions

4 - École

- Soutien au projet éducatif de l'école

En 2015, les enseignants de l'école Louis Gatien ont proposé d'organiser une classe de découverte d'une semaine à l'île Tudy en Bretagne pour les enfants de Grande section de maternelle jusqu'au CM2.

Le coût du séjour revient à 319 € par enfant. L'appui de la commune est de 69 €/enfant en complément de la participation des parents et de l'Amicale de l'école.

- Garderie de l'école

Un nouveau système de tarification a été adopté à partir du 1er novembre 2014 afin de tenir compte du changement des rythmes scolaires. Une tarification au quart d'heure à 0,5 € vient compléter le coût déjà prévu de 1 € de la demi-heure. Ce tarif concerne également les enfants qui vont à l'accueil de loisirs de Naveil en car.

5 - Soutien financier de la commune

- Associations:

Pour 2014, le Conseil municipal vient en appui aux associations à hauteur de 28 903 € dont 20 000 € pour la cantine.

A noter le soutien au comité des fêtes pour l'acquisition d'un barnum qui sera mis à disposition de toute association.

- Cercle Généalogique du Loir et Cher :

Celui-ci a remis à la commune 3 tables alphabétiques recensant les baptêmes, les mariages et les décès sur le XVIIème siècle, soit plus de 5 000 actes. Ce Cercle va continuer ses publications, soit au total une vingtaine de volumes consultables sur internet. Le Conseil remercie le Cercle pour le travail important réalisé depuis plusieurs années.

- Fuites d'eau:

Sur les 10 premiers mois de l'année, 3 réductions de factures ont été approuvées par le Conseil municipal et transmises ensuite au Syndicat des Eaux Usées afin de réduire la facture d'assainissement.

Un rappel : depuis peu, en cas de fuite constatée par le fontainier, le gestionnaire d'eau ne peut plus facturer plus du double de la consommation d'eau de l'année précédente.

- Conventions signées :

- avec la commune de Naveil pour l'accueil de loisirs pour l'année 2013 Elle a permis un accès à 29 petits Villiersois au même tarif que pour les enfants de Naveil. La contribution de la commune de Villiers-sur-Loir est de 3 175 € pour 443 journées. Cette convention a été reconduite pour 2014 incluant le transport des enfants à Naveil, le mercredi midi.

- avec le SIERAVL (Syndicat intercommunal d'étude, de réalisation et d'aménagement de la Vallée du Loir).

Le contrat territorial « Loir médian et affluents » porté par le Syndicat a pour objet principal de protéger et reconquérir la qualité de l'eau et des milieux aquatiques. Il intervient auprès des communes volontaires dans la réalisation de plan de gestion et d'entretien (préconisations et appui à la mise en œuvre de nouvelles pratiques d'entretien).

- avec l'UGAP (Union des Groupements des Achats Publics) pour aider la commune à lancer une mise en concurrence pour la fourniture du gaz naturel pour les bâtiments communaux, procédure obligatoire avant le 31 décembre 2014

6 - Autres dossiers

- Négociation avec la Poste

Depuis quelques années, la Poste a progressivement réduit le temps d'ouverture du bureau de Villiers-sur-Loir.

Dernièrement, une nouvelle négociation s'est engagée autour de 3 scénarii possibles :

- le passage à une agence postale communale (gestion par la mairie)
- la création d'un relais poste commerçant (gestion par un commerçant)
- la réduction du nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire de 17h30 à 15h30 avec maintien de la gestion par la Poste.



Le Conseil a demandé le maintien de la gestion par la Poste en conservant l'ouverture le samedi matin.



Appel à idées...

Un nom pour la Maison des Associations

Stéphane ADAM, Xavier HÉBERT

La construction de la nouvelle Maison des Associations a démarré depuis cet été. Les travaux se déroulent comme convenu et doivent être achevés pour septembre prochain. Cette Maison est essentielle pour la vie de notre commune. A la Saint-Gilles, Jean-Yves Ménard a lancé officiellement l'appel à idées auprès des habitants, visant à donner un nom à ce nouvel équipement.

Modalités de l'appel à idées

Les Villiersois sont invités à faire leurs propositions en remplissant le bulletin disponible à la mairie ou en les rédigeant sur papier libre.

Les réponses pourront être argumentées ou non. Leurs auteurs pourront indiquer leur nom ou rester anonymes.



Le choix de ce nom est important afin que les Villiersois s'approprient ce lieu pour qu'il dégage une «âme», qu'il soit accessible, qu'il prenne toute sa place et contribue à conforter l'attractivité du centrebourg.

Cadre de l'appel à idées

L'appel à idées proposé par le Conseil municipal ne veut pas être un cadre restrictif qui briderait l'esprit de créativité des Villiersois. Nous souhaitons seulement que le futur nom :

- tienne compte de la vocation de cette salle, lieu de rencontre des Villiersois et espace favorisant la vie associative,
- évoque des personnalités villiersoises, des éléments de patrimoine ou des savoir-faire spécifiques à la commune, etc...
- ne soit pas trop long pour des raisons de facilité d'usage.

Les propositions seront déposées au plus tard le 31 mars dans une urne installée à la mairie.

Ensuite, la commission «Maison des Associations» proposera plusieurs noms au Conseil Municipal qui procédera au choix final.

La proclamation de la dénomination retenue se fera lors de l'inauguration de la salle à l'automne 2015.

D'ici là, afin d'enrichir le projet de la Maison des Associations, nous souhaitons bénéficier des contributions de tous : réalisations des enfants de l'école, réflexion des adolescents à propos de la salle des jeunes, oeuvres d'artistes locaux, idées d'animations originales (soirées, expositions, conférences...) proposées par les associations, projets en lien avec les entreprises...

République Française CV R Commande de Commans Commande de Comma

Intercommunalité

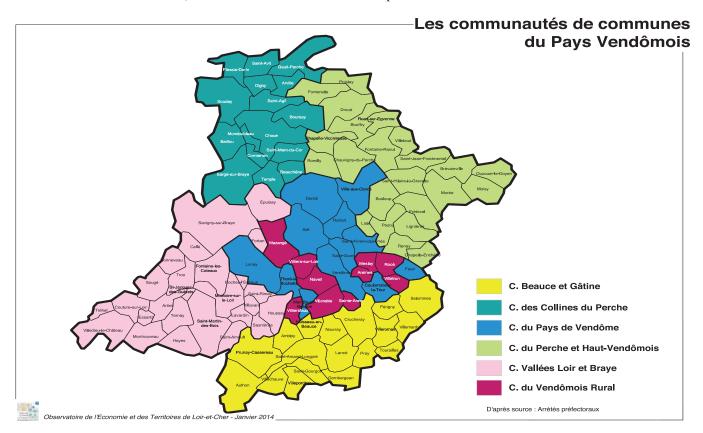
Jean-Yves MÉNARD

Depuis le 1er janvier 2014, Villiers-sur-Loir est rattachée à la Communauté du Vendômois Rural. Ouatre membres du conseil municipal sont élus au conseil communautaire : Jean-Yves Ménard, 2ème vice-président en charge de l'Intercommunalité, mutualisation et services aux communes, Françoise Boyer, Philippe Minier et Albert Pigoreau. Les réunions du conseil communautaire ont lieu chaque mois et traitent des projets et décisions à prendre concernant les 10 communes de la CVR dans ses domaines compétences : développement économique, aménagement de l'espace communautaire, protection et mise en valeur de l'environnement, politique du logement et cadre de vie. Pour Villiers-sur-Loir, certaines compétences et charges ont été transférées à la CVR: l'entretien de la voirie d'intérêt intercommunautaire et de l'éclairage public, le balayage des caniveaux, les participations financières à diverses structures dont le SCOT, le Syndicat Intercommunal du Plan d'Eau, le Programme d'insertion par l'emploi et la Mission

Concernant l'évolution de cette intercommunalité, les cartes ont été complètement rebattues comptetenu des changements qui sont intervenus lors des élections municipales de mars et qui ont engendré des modifications au sein des différents conseils communautaires. A cela s'ajoute l'évolution du seuil

de population des intercommunalités qui passera probablement de 5.000 à 20.000 habitants ; ce qui modifie considérablement la carte intercommunale pour le grand vendômois. Des discussions sont en cours entre toutes les parties prenantes avec l'objectif minimum de supprimer les discontinuités territoriales entre la CPV et la CVR et l'ambition majeure de construire une intercommunalité élargie afin d'assurer l'avenir du territoire. Cinq hypothèses de fusions avec les six communautés de communes de l'arrondissement de Vendôme vont être étudiées au premier semestre 2015 pour que le projet soit arrêté à la fin de l'année. Trois réunions ont déjà eu lieu depuis cet été.

Quel que soit le dimensionnement de cette future intercommunalité, nous souhaitons qu'elle soit en mesure de répondre aux enjeux de développement économique du territoire mais aussi aux préoccupations spécifiques des communes rurales qui sont majoritaires dans le grand vendômois : maintien des filières agricole et viticole, maintien des commerces, mise en place d'une véritable politique d'encouragement à l'accession à la propriété en milieu rural, mise en place d'une politique de santé prenant en compte l'évolution de la démographie dans le territoire. Nous souhaitons qu'au sein de la nouvelle intercommunalité, Villiers-sur-Loir bénéficie d'une représentativité forte et équilibrée et d'une fiscalité raisonnable.





Environnement

à Villiers-sur-Loir

Marlène MARTIN

Au cours de la campagne électorale, et notamment lors de la réunion publique, notre équipe a souhaité présenter la thématique de la préservation de l'environnement, dans ses différentes dimensions : entretien des espaces verts, qualité de l'eau, gestion des déchets, préservation du patrimoine naturel. Tous ces aspects contribuent à notre qualité de vie, à notre santé et à l'attractivité de notre village vis-à-vis de nouveaux habitants.

Habitants de Villiers-sur-Loir, employés communaux, élus, nous sommes les premiers concernés.

Cependant, les enjeux liés à l'environnement dépassent largement le cadre communal : c'est pourquoi nous inscrivons notre démarche dans un esprit de partenariat avec, les communes avoisinantes (échanges entre professionnels des espaces verts...), les syndicats auprès desquels notre village est représenté (le Syndicat Intercommunal d'Études et d'Aménagement de la Vallée du Loir, Valdem, Syndicat Intercommunal du Plan d'Eau de Villiers-sur-Loir en Vendômois), les collectivités (Pays Vendômois), et également les associations (Soleil-Eau-Vent, Perche Nature, Cantine, Néovent).

Mais nous avons aussi l'ambition d'impulser des dynamiques nouvelles qui seront initiées et expérimentées à Villiers-sur-Loir et qui auront vocation à être diffusées auprès d'autres collectivités.

Six mois après notre élection, nous pouvons vous présenter les premiers résultats de notre action.

Entretien des espaces verts

En anticipation de la loi de janvier 2014 concernant l'interdiction d'usage des pesticides dans les espaces verts publics en 2020, une convention signée avec le SieraVL mettra en place un plan de désherbage communal et accompagnera élus et agents communaux pour la mise en œuvre d'actions visant à diminuer l'application de pesticides sur les espaces entretenus. Des actions de formation des agents et d'information des habitants sont programmées : il s'agit pour

nous tous d'adopter progressivement de nouvelles pratiques et de faire évoluer nos représentations. Notons qu'aucun produit phytosanitaire n'a été utilisé à Villiers-sur-Loir en 2014.

Oualité de l'eau

Ces nouveaux modes d'entretien des espaces verts contribueront à préserver l'excellente qualité des eaux superficielles (eau de ruissellement, Loir et plan d'eau). Mené par l'équipe des agents communaux, le changement des canalisations en plomb restantes se poursuit.

Gestion des déchets

En coopération avec Valdem et les associations, différentes actions ont été conduites ou vont l'être très prochainement : opération de nettoyage du Plan d'Eau le 30 août dernier, installation d'un bac de recyclage pour vêtements rue du Chemin Vert, mise en place d'un bac à compost à la cantine de l'école et, pratique innovante, d'un point de tri au cimetière. Tout ce qui contribue à réduire les déchets collectés par Valdem se traduit à terme en économies sur la taxe d'enlèvement des ordures ménagères : mobilisonsnous!





Syndicat Mixte de Collecte, de Traitement et de Valorisation des Déchets Ménagers du Vendômois



Environnement

à Villiers-sur-Loir

Préservation et valorisation du patrimoine naturel

AOC, Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique, deux exemples de classements qui distinguent notre village auxquels

on peut ajouter la traversée de notre commune par des trames vertes et bleues, corridors permettant la libre circulation des animaux sur terre et dans l'eau.

L'inventaire de la biodiversité communale réalisé en 2013 a montré la richesse de notre faune, de notre flore, de nos paysages.

C'est pour préserver cette qualité que des actions, comme l'extinction des lampadaires à partir de 22h30 sont maintenues, la

pollution lumineuse étant notamment néfaste pour les chauves-souris.

De nouveaux aménagements d'espaces verts sont également à l'étude. Enfin, il paraît important de mieux faire connaître le rôle que joue la biodiversité sur notre vie quotidienne et la qualité de notre patrimoine naturel.

Nous travaillons notamment à la création d'un parcours commenté des principaux sites riches en faune et en flore.

Sur ces axes et sur d'autres, comme la qualité de



l'air, le développement des voies de circulation pour piétons et cyclistes, la réduction des déchets lors de la fête de la St Gilles, nous avons la volonté d'avancer, dans l'intérêt de tous, et avec, nous l'espérons, votre large participation.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer si vous avez des idées ou des demandes spécifiques. Nous restons à votre écoute.





Commissions

Communication et initiative locale

Stéphane ADAM

La commission s'est réunie deux fois depuis la nouvelle mandature : en juin et en septembre.

Elle est composée des personnes suivantes : Jean-Yves Ménard, Stéphane Adam, Laurence Paganucci, Marlène Martin, Xavier Hébert, Marie-Laure Fernandes-Penteado, Claire Laloue, Eric Dubreuil, Fernand Jumert.

Lors de sa première réunion, la commission a précisé ses objectifs et les perspectives d'actions retenues en matière de communication et d'aide à l'initiative locale. Ces **principes** guideront les choix de la commission en matière de priorité d'actions à conduire :

1- Renforcer les échanges et l'information entre la Mairie et la population dans les deux sens

- Rendre compte de l'activité municipale dans les supports municipaux : Brève, Bulletin, Site internet...
- Trouver les moyens d'expression plus directs de la part des habitants
- 2- Favoriser les liens entre les habitants : manifestations réunissant différents profils de Villiersois (anciens et récents, jeunes et plus âgés...)

3- Contribuer à une plus grande participation des Villiersois à la vie du village

- Réunir différentes personnes par rapport à une question posée (4 réunions publiques déjà organisées les 19 mai : Entreprises ; 27 mai : Maison des associations ; 5 juin : Rythmes scolaires et 28 novembre : Adolescents), ouverture des commissions, consultation publique...
- 4- Encourager des Villiersois à proposer ou à prendre des initiatives dans le cadre, par exemple d'organisation d'événements (fêtes de la Saint Gilles, expos thématiques, randos découvertes...).

De plus, la Commission a travaillé sur les **prochains** supports à élaborer :

1 - Les outils de communication de la commune : sommaire de ce bulletin municipal et des 4 Brèves éditées en juin, juillet, septembre et novembre.

2 - Les supports à éditer :

. Informations pratiques sur la commune

Suite à la consultation des Villiersois, il avait été décidé de ne pas renouveler le contrat avec la société qui éditait, depuis plus de 10 ans, l'agenda communal.

Cependant, il est apparu intéressant d'éditer les informations contenues actuellement dans l'encart (présentation des élus et agents, du tissu associatif, des entreprises...).

Après réalisation de devis, la décision a été prise d'éditer, sans financement aux entreprises locales, un livret contenant ces informations. Il paraîtra en début d'année 2015.

. Plan guide de la commune

La réédition de ce document, édité pour la dernière fois en 2008, se fera par la société sous contrat avec la commune sur le principe d'un financement par les commerçants et artisans locaux. La sortie est prévue à l'été 2015. Le public principalement visé est celui extérieur à la commune (touristes, invités) ou nouvellement arrivé pour y habiter.

3 - Panneaux d'affichage

Plusieurs types de panneaux vont être installés :

- 1 panneau d'affichage légal à l'entrée de la mairie , rue de la Couture
- 1 panneau d'affichage recto/verso pour affiches papier à installer sur le côté de la mairie
- 1 panneau d'informations numérique, dont l'emplacement reste à déterminer.

Ces panneaux seront installés en 2015, sous réserve de la faisabilité technique et financière.

- 2 autres panneaux sont prévus pour le foot et le tennis.

Commission Urbanisme - Philippe MINIER

Site Maison des Associations (MdA)

Suite aux découvertes archéologiques dans le terrain acheté à M. Labbé, la commission a décidé de demander des fouilles préventives sur les parcelles en cours d'acquisition. De ce fait, le Conseil a choisi d'attendre le résultat avant de reprendre l'étude d'aménagement précise du site, autour de la Maison des Associations. Dans un premier temps, seuls les réseaux pour la Maison des Associations seront effectués début 2015.



Commissions

Groupe scolaire et jeunesse

Laurence PAGANUCCI

Le dossier le plus important et le plus demandeur de temps de cette commission en 2014 fut celui de la mise en place des **nouveaux rythmes scolaires**. Commission et comité de pilotage (groupe constitué de parents délégués, d'élus et de professeurs des écoles) ont œuvré pour que tout soit bien préparé pour la rentrée de septembre 2014.

Pour la bonne gestion des activités et manquant de locaux, des travaux représentant un budget de

50 000 € ont été entrepris au premier étage de l'école pendant les grandes vacances d'été : changement de fenêtres, mise aux normes de l'électricité, remise à neuf du couloir et pose d'un système d'alarme-incendie. Ces cependant. travaux. rentrent dans un cadre plus large d'entretien de nos bâtiments et d'économies d'énergie.

Concernant les activités proprement dites (coût de facturation par les intervenants), le budget du premier trimestre est

de l'ordre de 6 000 € auquel vient se greffer un budget de coordination confié à un agent du SIPEV, environ 1 000 € par trimestre.

La mairie perçoit pour cette année scolaire (2014/2015) une aide de l'état de 54 € par enfant, ce qui couvre à peine 20 % du budget nécessaire pour répondre aux objectifs de la réforme.

Pour en savoir plus sur la mise en place de la réforme dans le groupe scolaire Louis Gatien, rendez-vous pages 20 et 21.

Concernant les abords de l'école et la sécurité des enfants, des travaux d'aménagement ont été effectués : barrières de sécurité, portail plus petit permettant de canaliser les flux, marquage au sol

d'un passage piéton et des interdictions de stationner. Une grande attention est portée par la mairie au bienêtre et à la sécurité des enfants, aussi pour optimiser cet investissement, nous demandons à tous d'être respectueux des lieux de parking, (cf. rubrique « Bien vivre ensemble » page 39).

Toujours au sein de l'école, des **travaux** sont à planifier pour cette nouvelle année. En premier lieu le remplacement du préau pour lequel, un groupe de

travail a été mis en place après les élections des parents délégués ; à l'instar du groupe de travail sur les rythmes scolaires, nous invitons parents délégués et professeurs des écoles à nous rejoindre pour travailler ensemble sur le sujet.

Enfin, concernant les **projets d'école**, la Mairie va participer financièrement à hauteur de 5 000 €, pour permettre à tous les élèves de la Grande Section de Maternelle au CM2 de partir du 20

au 24 avril 2015 en classe de mer à l'Ile Tudy, dans le Finistère.

Pour les plus grands n'étant plus scolarisés à l'école Louis Gatien, la commission n'est pas sans projet. Une réunion publique à l'attention des 11-17 ans qui représentent plus de 10 % des Villiersois (132 adolescents concernés), s'est déroulée le 28 novembre 2014. Cette réunion a été préparée avec une vingtaine de jeunes en vue de déceler les besoins, les envies, et mettre en place, en conséquence, des projets pour cette tranche de la population.

De la salle des jeunes au club des jeunes et pourquoi pas au conseil municipal des jeunes, les idées sont lancées pour ouvrir et plancher sur ces dossiers.



Commission Voirie - Philippe MINIER

La commission voirie a établi un programme d'entretien à réaliser avant la fin d'année. Les travaux urgents ont été effectués avant le 15 octobre ; il s'agit de gravillonage bi-couche (rues des Plans d'Eau, de la Procureuserie, du Coteau Saint-André). Les autres travaux, rue de la Basse Boissière et rue de la Cave Lagas, ont été effectués courant novembre. Après consultation, ces travaux ont été confiés à l'entreprise Pigeon TP de la Sarthe. Avant la fin d'année, la commission se réunira pour définir les travaux rue Besnard-Ferron et avenue du Petit-Thouars (de la Croix Noury au garage Hubert) suite à la construction de plusieurs logements neufs.



SIDEV S.I.P.E.V.

Syndicat Intercommunal du Plan d'Eau de Villiers-sur-Loir en Vendômois

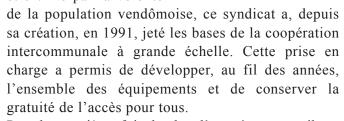
Françoise BOYER

Qui, aujourd'hui, pourrait imaginer Villiers-sur-Loir sans son plan d'eau? But de promenade et de loisirs, il a su s'intégrer aussi bien dans le paysage que dans notre existence.

Les amoureux de promenade et de jogging parcourent ses rives quotidiennement, les enfants y découvrent les joies du sport et s'y initient aux plaisirs de la voile, les baigneurs profitent de la qualité de ses eaux

et les pêcheurs de leur fécondité.

Mais combien de savent ces usagers qu'au travers du **SIPEV** (Syndicat Intercommunal du Plan d'eau de Villiers-sur-Loir) ce sont les vingtdeux communes de la CPV et de la CVR qui contribuent à leur bienêtre? Né par la volonté



Pour la quatrième fois, le plan d'eau s'est vu attribuer le Pavillon Bleu, distinction européenne qui consacre la qualité du site et des eaux de baignade et, malgré un été passablement maussade, ce ne sont pas moins de 6 300 personnes dont près d'un millier d'enfants encadrés qui ont fréquenté la plage entre le 1er juillet et le 31 août.

A la base nautique, qui a bénéficié de travaux

d'extension pour lui permettre d'accueillir dans de meilleures conditions de sécurité et de confort les pratiquants, plus de 5 000 sportifs de tous âges ont pu profiter d'un encadrement pour une initiation ou pour une pratique plus poussée tant en nautisme qu'en sports de plein air ou en découverte de la nature.

De nombreuses associations participent à l'animation

des lieux : qu'elles soient sportives (Ufolep, Néovent, USV Triathlon...), environnementales (Fédération de pêche, Perche Nature) ou caritatives (Soleil-Eau-Vent) elles s'attachent particulièrement à la formation et à la sensibilisation des jeunes et organisent des manifestations qui ont, pour certaines, une audience nationale.

Enfin, traditionnellement, notre commune célèbre la Fête

nationale, le 13 juillet, au plan d'eau. Le repas champêtre, le concert de la Société Musicale et le feu d'artifice ont été accompagnés, cette année, d'une retransmission, sur grand écran, de la coupe du monde de football, sur le site de «l'amphithéâtre». L'expérience s'étant révélée concluante, le plan d'eau pourrait, peut-être, dans l'avenir, se découvrir une vocation supplémentaire de site de spectacle en plein air.

Le SIPEV, entité administrative distincte de la commune est présidée par Mme Françoise BOYER. Les deux agents : Betty PUAUD, éducatrice sportive et Fabrice VINCENT, agent d'entretien polyvalent remplaçant, sont sous la responsabilité de Rose-Marie BLATEAU, secrétaire de mairie.





Schéma de Cohérence Territoriale Philippe MINIER

La loi Grenelle 2 et la loi ALUR entrainent une modification du SCOT existant. De plus, le territoire du SCOT actuel ne correspond plus aux orientations définies par l'état (espace trop réduit).

Il faut donc envisager à la fois une révision du SCOT dans un délai proche et revoir le périmètre. Les intercommunalités n'étant pas encore définies, il a été décidé de prendre comme périmètre d'étude le pays vendomois (105 communes). Le rôle du SCOT sera renforcé comme document stratégique du territoire en particulier pour les thématiques

Une première réunion avec toutes les communes concernées a eu lieu le 18 novembre.

suivantes : développement économique, habitat, mobilité, planification urbaine, espaces naturels.



Les services municipaux

Présentation et organigramme

Rose-Marie BLATEAU

Au mois d'avril, les élus de la municipalité ont rencontré l'ensemble des agents de la commune et ont présenté l'organigramme de la collectivité (cf. le schéma ci-dessous).

Le Maire est l'autorité territoriale compétente chargée du personnel. L'ensemble des agents est sous la responsabilité de la secrétaire de mairie qui assure la fonction de gestion des ressources humaines.

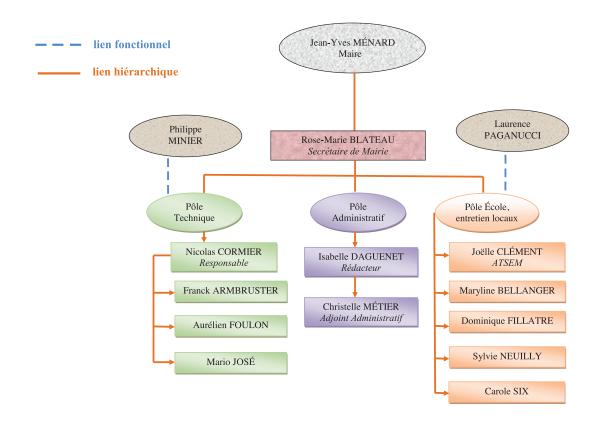
Au pôle administratif, deux agents assistent la secrétaire de mairie :

Isabelle Daguenet assure les missions de comptabilité, facturation de l'eau et de l'assainissement, gestion de l'état civil : naissances, mariages, décès, cimetière, recensement de la population. Christelle Métier est plus particulièrement chargée de l'accueil du public, de la communication (préparation du bulletin...), de l'organisation évènementielle, et diverses tâches administratives (courrier, classement).

Au pôle technique, Philippe Minier, adjoint en charge des travaux, définit le programme des travaux avec Nicolas Cormier, responsable des agents techniques. L'équipe est polyvalente et travaille tant sur les espaces verts que sur le service de l'eau, de l'assainissement, la voirie, les bâtiments et l'organisation de manifestations. Le service technique est régulièrement sollicité pour des besoins spécifiques de la population. Toute demande doit transiter par le secrétariat de mairie.

Au pôle école, Laurence Paganucci coordonne les interventions entre l'école et la mairie, notamment avec la mise en place des temps d'accueil périscolaire auxquels participent les agents féminins. Par ailleurs, elles continuent d'assurer la sieste des enfants, l'entretien des locaux scolaires et municipaux, la surveillance de la cantine, la garderie et l'accompagnement des enseignants sur le temps scolaire.

Organigramme





Le tissu économique

de Villiers-sur-Loir

Stéphane ADAM

L'évaluation et l'analyse du tissu économique faites à partir de la localisation du siège social de l'entreprise sont intéressantes mais présentent des limites car certaines activités :

- affectent la commune sans avoir leur siège social sur celle-ci
- dépassent le cadre de la commune (ex : cave coopérative)
- sont développées aujourd'hui par des personnes appartenant à des structures installées hors de la commune (par exemple des coopératives d'activités et d'emplois).



De plus, il faut tenir compte des entreprises installées sur des terrains intercommunaux depuis notre entrée dans la communauté en munauté

de communes (en particulier les entreprises sur l'extension de la ZA de la Croix Noury). Cela a notamment pour conséquence que le recouvrement des diverses taxes professionnelles est aujourd'hui réalisé par la Communauté de communes qui reverse une dotation de compensation à la commune après prélèvement des charges transférées (voirie, certains syndicats intercommunaux, zones d'activités. logement social...). L'intercommunalité induit des modifications dans les relations entre les acteurs économiques et les collectivités. Par exemple, la zone d'activités de la Croix Noury, gérée par la Communauté de communes, possède un poids plus important pour rechercher des entreprises (participation à des salons de créateurs ou repreneurs d'entreprises). La commune reste un appui dans les relations de proximité mais elle n'est pas compétente pour aider financièrement les entreprises. Par le biais de la commande publique, elle peut cependant être facteur de prospérité pour les entreprises de son ressort.

La photographie de la commune par type d'activités apporte un éclairage intéressant sur les enjeux économiques et aussi sur l'aménagement de l'espace, du paysage, du lien social...

1- Services à la population (commerces, artisanat de services, services privés / publics)

La commune connaît un bon taux de couverture de ces besoins de première nécessité.

Les commerces représentent un enjeu proportionnellement plus important que le nombre d'emplois qu'ils engendrent (environ une vingtaine). La principale attractivité commerciale tient au regroupement de l'offre autour de la place Fortier. Cela nous renforce dans l'idée de renforcer la qualité des aménagements de ce lieu.

L'ensemble des services à la population répond à des besoins de proximité, favorisant le « Bien vivre ensemble » et contribue à l'attractivité de la commune. Aujourd'hui, l'équilibre est fragile car la transmission d'un certain nombre de commerces et le maintien de services publics, médicaux, services à la population, ne sont pas garantis. Ils constituent néanmoins des enjeux importants.

L'artisanat du bâtiment est bien représenté : la quinzaine d'emplois couvre des savoir-faire nombreux (plomberie, chauffage, sanitaire, électricité, terrassement,



maçonnerie, rénovation de l'habitat, isolation, dallage, mur/enduit, plaquiste, peinture, revêtements de sols, travaux à façon, électricité générale, motorisation/ automatisme portails/garages, vente et installation antennes/télé/hifi/vidéo/multimédia). Les métiers de l'automobile sont aussi présents avec 2 garages et 3 taxis.

N'oublions pas le secteur d'entretien des espaces verts et de débroussaillage représenté par des autoentrepreneurs et des travailleurs indépendants.

Enfin, d'autres activités ont été créées dans des domaines spécifiques : styliste et vêtements de poupées, création de vêtements d'enfants, traduction.



Le tissu économique

de Villiers-sur-Loir

2- Activités de production

Ces activités dont le rayonnement est souvent plus régional rassemblent des entreprises appartenant à des secteurs différents :

- Menuiserie métallique
- Paysage et aménagement de jardin
- centre d'appels et gare SNCF (y compris bar restaurant)

Au total, elles représentent plus de 120 emplois.

3-Activités agricoles, viticoles et agroalimentaires

Ces activités historiques qui ont façonné le paysage de la commune et de la région sont toujours présentes (une quinzaine d'emplois) même si le nombre d'actifs a fortement diminué dans le temps. À noter la disparition d'activités depuis quelques années (champignonnière, 2 fromageries).

4- Hébergement touristique

Depuis une vingtaine d'année, ce secteur s'est profondément transformé avec la disparition des 2 hôtels et la création de 3 gîtes ruraux et 3 chambres d'hôtes.

Notre commune, au sein de la vallée du Loir et du Vendômois, possède de nombreux atouts touristiques (église St-Hilaire, caves troglodytiques, plan d'eau, petit patrimoine bâti). Une démarche doit pouvoir s'engager avec les intercommunalités compétentes autour notamment de l'itinérance douce, de la viticulture et des caves.

Au total, les activités économiques représentent environ 200 emplois sur la commune.

Cette photographie ne doit pas faire oublier d'autres enjeux :

- Aménagement et environnement : qualité des constructions et intégration paysagère de la zone d'activités artisanales de la Croix Noury,

Le règlement d'urbanisme indique que seules les activités artisanales, les petites entreprises, les dépôtsventes, les activités de services et les activités agricoles y sont autorisées. Les entreprises doivent être de taille modeste et ne pas occuper plus de 40 % de la parcelle. Des aménagements paysagers sont prévus. La surface qui avoisine les 2 ha sera partagée en 8 à 10 lots ceinturés par une bande verte plantée par la commune,

- Maintien des surfaces agricoles et viticoles et limitation de l'artificialisation des sols,
- Renouvellement du tissu social grâce à l'accueil de nouvelles populations et d'activités.

En conclusion, l'activité des entreprises ne dépend pas seulement du nombre d'habitants mais aussi de la qualité et de la coopération des différents acteurs économiques : artisans, commerçants, entreprises de services, services publics. Après la réunion publique de mai, le Conseil Municipal a proposé d'aller à la rencontre des entreprises de la commune, pour évoquer leurs problèmes et discuter sur leurs potentiels de développement.







Les nouveaux rythmes scolaires

Vive le lundi! Youpi, c'est vendredi!

Laurence PAGANUCCI

Depuis la rentrée scolaire de septembre, le groupe scolaire Louis Gatien a pris un nouveau rythme. Celui de la réforme scolaire visant à offrir à chaque enfant de meilleures conditions pour apprendre.

Cette nouvelle organisation du temps scolaire répond avant tout à des objectifs pédagogiques pour permettre aux enfants de mieux apprendre à l'école : favoriser les apprentissages fondamentaux le matin (3h30 de cours le matin pour nos jeunes Villiersois) au moment où les élèves sont les plus attentifs, bénéficier de 5 matinées au lieu de 4 pour des temps d'apprentissage plus réguliers (classe le mercredi matin), leur permettre, à travers des activités périscolaires variées, de développer un

esprit de découverte et d'ouverture (1h30 d'activités tous les lundis et tous les vendredis, e n t i è r e m e n t financés par la Mairie).

Lors de ce premier trimestre les 75 de enfants la Grande Section de Maternelle au CM2 chacun, ont pu, participer découvrir jusqu'à 5 activités différentes parmi les suivantes : travaux d'aiguilles, éveil musical, arts plastiques, atelier culinaire, initiation à la pêche, tir à la sarbacane, danse

expressive, handball, gymnastique, découverte de la nature et de la biodiversité.

Les activités se déroulent en grande partie dans l'enceinte du groupe scolaire : réfectoire, cours de récréation, salle de motricité mais aussi et surtout au premier étage de l'école qui a fait l'objet de travaux durant l'été dernier offrant ainsi 3 salles

supplémentaires. La proximité du plan d'eau est aussi une vrai opportunité et nos écoliers sans faire l'école buissonnière, partent tout de même en escapade pour les activités pêche et découverte de la nature.

Pour les deuxième et troisième trimestres, de nouvelles activités sont d'ores et déjà programmées : basket, athlétisme, cup's song, danse rythmée, course d'orientation, théâtre d'improvisation et d'initiation à l'art (peinture, dessin, sculpture).

Tous les intervenants sont des professionnels issus du tissu local, liés à la mairie par une convention ou des agents municipaux qui partagent leur passion et savoir faire avec les enfants.



Toutes ces activités et réalisations méritant d'être valorisés, nous réfléchissons à la manière de les mettre en valeur et de les faire partager à tous les habitants du village ; peut-être via des rencontres intergénérationnelles, des expositions, des œuvres collectives permettant d'embellir le village... de quoi réfléchir et avoir de nouvelles actions à mettre en place.



Les nouveaux rythmes scolaires

Vive le lundi! Youpi, c'est vendredi!

Laurence PAGANUCCI

C'est trop bien!

On fait des chouettes recettes!





On reste ici! C'est trop court et on a encore plein d'idées!



C'est trop bien!
On écoute des chansons rigolotes



A vos sarbacanes, chargez!





Le repas des Aînés

Marlène MARTIN

Le soleil était au rendez-vous pour ce premier repas des aînés organisé par le conseil municipal et la nouvelle équipe du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), ce dimanche 5 octobre, au restaurant scolaire rue du Chemin Vert.

Dès le hall d'accueil, une petite exposition, avec les photos prises l'an dernier, attendait les invités qui ont ainsi pu se remémorer d'agréables moments passés ensemble.

Ce sont au total près de 90 personnes âgées de 70 ans et plus qui ont répondu à l'invitation et se sont retrouvées dans la grande salle décorée de couleurs automnales, fleurie de kalankoés et de cyclamens de la maison Neilz, et toute scintillante de paillettes.

Dans son discours d'accueil, le Maire, M. Ménard, a salué les doyens présents de Villiers-sur-Loir, Mme Yvonne Buron et M. Gérard Frat. Il a également



souligné l'importance de nos aînés pour notre village, comme gardiens et témoins de sa qualité de vie, et fait part du plaisir que tous prenaient à cette rencontre annuelle. C'est pour prolonger cet esprit de convivialité que le CCAS souhaite proposer en 2015 un goûter de printemps, en lien avec les enfants de l'école, un projet en préparation.

L'ensemble des personnes présentes s'est ensuite

recueilli en silence, en hommage à celles et ceux qui nous ont quittés durant l'année écoulée.

À l'issue du discours, M. Ménard a rejoint la table où se trouvaient pour la première fois réunis les précédents



maires de la commune : M. Pezière, maire de 1989 à 1995, M. Ladevie, maire de 1995 à 2008 et M. Burgos, maire de 2008 à 2014.

Les bénévoles du CCAS, le personnel communal et les élus ont alors servi le repas préparé cette année par M. Breton, restaurateur à Villiers-sur-Loir.

Enfin, le talent de plusieurs chanteurs et chanteuses (Messieurs Blondeau et Ménard, Mmes Guellier, Mésange, Guillieu, Pray, Renard et Brulé) nous ont permis de clore d'une touche musicale et nostalgique cette belle journée.



















Les randonnées

à Villiers-sur-Loir en 2014

Stéphane ADAM

En 2014, le club informatique a organisé les 7ème et 8ème sorties pédestres au printemps (18 mai) et à l'automne (19 octobre).

Le principe reste le même : une randonnée d'une dizaine de kilomètres se déroulant, le dimanche matin, sur un thème permettant de découvrir une facette de la commune.

Au printemps, le thème nous a conduit à mieux appréhender «Villiers-sur-Loir et sa biodiversité».

A l'automne, la marche a permis de découvrir le riche patrimoine des caves.

Ces sorties sont préparées par Gérard Bedu, baliseur et bénévole de la fédération de randonnées.

Cette année, nous avons pu bénéficier tout au long du parcours de commentaires éclairés que nous devons à :

- Michel Gervais, naturaliste de l'association Perche nature et Rémy Comba,

- Jean Chaillou, guide-conférencier du Vendômois.

Ces sorties pédestres ont réuni entre 50 et 70 participants.

Elles présentent un point commun, celui de pouvoir s'appuyer sur la mobilisation de Villiersois mettant à disposition un lieu pour l'arrêt surprise ou préparant le casse-croûte.

Nous remercions tous les acteurs de ces journées.

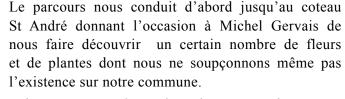
Néanmoins, s'il existe un élément que nous ne maîtrisons pas, c'est bien la météo.

La randonnée de printemps a dû être reportée en raison de fortes pluies qui se sont abattues sur notre région le 27 avril, alors que celle d'automne s'est déroulée sous des températures estivales.

Voici des extraits des «carnets de sentier» des randonneurs :

- La sortie pédestre du 18 mai : «Villiers et sa biodiversité» :

Après l'inventaire de la biodiversité communale réalisé par Perche nature en 2013, il était intéressant d'aller à la découverte de la faune et de la flore au moment où la nature commence à revivre pleinement.



Puis, nous avons longé le Loir après avoir traversé la RD5, à l'entrée de Villiers-sur-Loir, en passant derrière le plan d'eau intercommunal et en faisant un arrêt prolongé à l'étang des Riottes, haut lieu de la biodiversité communale. Nous avons pu y entendre le chant des oiseaux et observer la flore parmi les 153 espèces différentes de végétaux recensées lors de l'inventaire de la biodiversité.

Après avoir partagé un cassecroûte convivial sur le site des Riottes, le retour sur la place Fortier s'est fait comme prévu vers midi.

- La sortie pédestre du 19 octobre «Villiers et ses caves » :

La balade nous donne l'occasion de saluer à nouveau l'ânesse «Charlotte» avant de redescendre par le chemin communal qui nous conduit

derrière le château de la Vallée jusqu'aux caves Loupin.

Entre temps, Jean Chaillou nous a rappelé des histoires d'eau et plus particulièrement celle des puits sur Villiers-sur-Loir mais aussi les pratiques viticoles.

Ensuite, notre cheminement nous a amenés sur le haut de Villiers-sur-Loir avant de redescendre par le coteau St André et de découvrir quelques habitations troglodytiques remarquables et leurs usages divers : extraction de pierres, fabrication du vin et plus récemment transformation en gîtes ou en résidences secondaires.

Avant de revenir sur la place Fortier, les randonneurs ont pu se désaltérer avec la bernache et les vins des coteaux du Vendômois, déguster la charcuterie de Jacky et les gâteaux confectionnés par des participants, le tout ayant été mis en scène par Solange, Gérard, Nadège et Jean-Claude Célerin qui nous ont gentiment accueillis dans leur cave familiale.





État civil

et démographie

Décès

Simonne BOULANT, née GENET	7 février 2014
Pierre VERGEOT	3 mars 2014
Gérard FISSEAU	8 mars 2014
Ginette LEFÈVRE, née LAURENT	20 mai 2014
Guillaume ALEXANDRE	21 mai 2014
Elodie BAZIN	23 juin 2014
Michel DESBUREAUX	8 juillet 2014
Jacky NOEL	14 juillet 2014
Christiane ROGER	30 juillet 2014
Gilbert PLANQUE	9 août 2014
Daniel CULLEY	20 août 2014
Reine REDOUTET, née BOUQUEREL	22 août 2014

Naissances

Jean DUBOIS	8 janvier 2014
Alice TARDIF	10 février 2014
Felix DESRUELLES	10 mars 2014
Sarah LECARPENTIER	20 avril 2014
Cléo ROUBALAY	6 mai 2014
Elsa LAGADEC MARQUEZ	27 août 2014
Lucia POSSAMAI VINCENTI	30 août 2014

Mariages



Ludovic GOUJON et Stéphanie DUMAS	26 avril 2014
Damien GUESDON et Sabine SANDRÉ	19 juillet 2014
Jean-Michel BADAIRE et Anne CUNAULT	28 août 2014

Démographie de Villiers-sur-Loir depuis 1990

Années	Nombre d'habitants
1990	976
1993	1 117
1995	1 164
2008	1 211
2009	1 195
2014	1 135
	(estimation en attendant
	les résultats officiels)





Le site internet

de Villiers-sur-Loir

Stéphane ADAM

Le site internet de Villiers-sur-Loir a été créé il y a 10 ans au sein du club informatique.

Celui-ci regroupe différentes rubriques parmi lesquelles :

- Fêtes et manifestations
- Histoire, patrimoine et portraits de Villiersois
- Les activités économiques
- Se restaurer et se loger
- Services et commerces
- Sites touristiques
- Vie des associations
- Gestion municipale
- Brèves et bulletins municipaux
- Et la dernière créée mais pas la moins active : les activités à l'école Louis Gatien.

En plus de ces rubriques, vous pourrez découvrir des articles sur les actualités villiersoises.

Le site a été reconstruit récemment suite à un problème technique survenu en 2013.

Nous vous invitons à découvrir sa nouvelle configuration plus tonique et illustrée par des photos.

Rappel sur le club informatique de Villiers-sur-Loir

Si vous souhaitez vous familiariser avec l'informatique et échanger avec les membres animateurs dans une ambiance conviviale, rejoignez le club informatique de Villiers-sur-Loir, chaque mercredi après-midi de 14h à 16h30, à la bibliothèque de l'école.

Contact: 02 54 72 90 21







Un album souvenir

pour notre école

Joëlle GUÉRINEAU

Dans les Brèves d'août-septembre, je me proposais de réunir un maximum de photos de classe prises à l'école de Villiers-sur-Loir pour réaliser un album-souvenir qui sera archivé à l'école. Trois personnes retraitées ayant travaillé à l'école et notre historien local m'ont rejointe.

La collecte a eu lieu les jeudis après-midi de septembre et d'octobre. Anciens élèves et parents d'élèves sont venus nombreux à la salle communale, place Fortier, apporter leurs photos qui ont été numérisées sur place. Certains sont restés pour donner les noms des élèves et échanger des souvenirs d'école. D'autres ont transmis

leurs photos de diverses façons : mail, famille, amis,... Tous ont exprimé leur plaisir à participer à ce projet.

Le travail se poursuit. Aujourd'hui, il reste à mettre en forme cet album-souvenir : chaque photo de classe sera accompagnée de la liste des élèves y figurant. Ainsi notre école gardera dans ses archives la mémoire, non seulement des noms des élèves qui sont passés entre ses murs, mais aussi des visages.

Il nous manque encore des photos ...

Si vous souhaitez transmettre les vôtres, contactezmoi au 02 54 72 72 27.

GABLIER MOCONNERIE

Yvonnic GABLIER

Villiersois, maçon et pilote de course

Xavier HÉBERT

Quels sont les points communs entre la maçonnerie traditionnelle et la compétition en 2cv Cross ?

Probablement une certaine idée du détail et du travail bien fait!!

Yvonnic Gablier excelle dans ces deux domaines.

Durant 15 années passées à apprendre le métier,

d'abord chez un artisan local, puis au sein d'une plus grosse entreprise régionale, il a pu peaufiner, au fil des chantiers, son savoir-faire de maçon. Enduit traditionnel, taille de pierre, aménagement intérieur (carrelage ou faïence, placo ou isolation) comme extérieur (terrasse, clôture), Yvonnic Gablier est devenu un jeune maçon talentueux.

Puis, à 30 ans, lui est venue une envie de voler de ses propres ailes : depuis le 1er juillet de cette année,

ce jeune Villiersois s'est installé à son compte à Villiers-sur-Loir.

Mais avant de faire le grand saut comme jeune entrepreneur, Yvonnic Gablier a préparé avec application son nouveau projet professionnel : il a complété ses connaissances techniques par une solide formation en gestion d'entreprise. Il est désormais prêt.

À l'image d'une préparation de course...

Car Yvonnic Gablier est également un passionné de course automobile, et plus précisément, de 2 cv cross. Il finit même cette saison 10ème au championnat de France! À chaque course, la voiture doit être réglée, équilibrée, ajustée pour donner le meilleur d'elle-même. Une course se gagne ou se perd sur d'infimes détails...

Finalement, il y a beaucoup de points communs entre la maçonnerie de qualité et la course automobile!

N'hésitez pas à contacter Yvonnic GABLIEF Adresse : eurlyvonnicgablier@gmail.com



Gaëtan et Belinda DUBREUIL A, place Fortler 41100 VILLIERS-SUF-LOIR

72 90 89

Retour aux sources

Gaëtan et Belinda Dubreuil

Marie-Laure FERNANDES-PENTEADO

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que Gaëtan et Belinda Dubreuil m'ont raconté leur installation à la boulangerie de Villiers-sur-Loir.

Belinda, originaire de la Sarthe, trouvait notre village chaleureux. Elle a tout de suite apprécié le regroupement des commerces autour de la place. Elle se rappelle les longues balades en amoureux autour du plan d'eau.



Leurs deux filles, Manon et Ambre, «se sont déjà fait des copines à l'école».

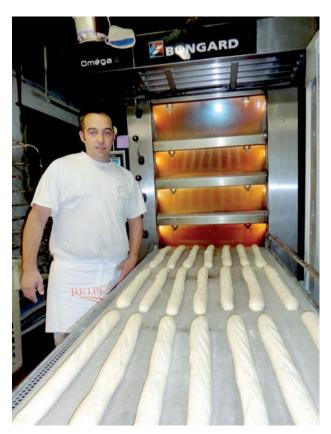


Pour Gaëtan, l'histoire remonte bien plus loin. Ses parents habitaient Mazangé mais ce sont ses grandsparents qui, habitant le village, s'occupaient de lui durant la journée. De la maternelle au CM2 il a ainsi été scolarisé à l'école de Villiers-sur-Loir. Mais l'histoire ne s'arrête pas là. De 1996 à 1999, il fait son apprentissage à la boulangerie de Villiers-sur-Loir, auprès de Monsieur Emmanuel Deverson.

Dès cette époque, il disait : « Un jour, j'achèterai cette boutique! ».

Par la suite, ils partent tous les deux à Paris travailler comme salariés.

Gaëtan revient ensuite travailler à Villiers-sur-Loir. Et même lorsqu'il quitte cet emploi pour travailler à Blois, il sait qu'il reviendra.



La boutique sera enfin mise en vente... Gaëtan et Belinda la reprennent le 7 mars 2014.

En arrivant, ils avaient à cœur de proposer à leurs clients des pâtisseries-maison et du pain frais cuit toute la journée : la 1ère cuisson a lieu vers 4h, puis, toute la matinée au fur et à mesure des ventes.

Pour cela, ils ont beaucoup investi : des chambres de pousse, un nouveau laboratoire... Et surtout un sens de l'accueil irréprochable et un entrain incomparable...

Quel bonheur d'avoir du délicieux pain chaud....
avec le sourire en plus!



Société musicale

Odile MÉSANGE

Ça déménage!

Elle en a vu passer des musiciens cette salle de musique! L'harmonie s'y était installée après avoir quitté ses anciens appartements, à l'arrière de la mairie. En sous sol, peu éclairée, souvent trop petite, cette salle était cependant notre QG et nous y avons passé des heures et des heures à répéter, à travailler, à nous retrouver dans la bonne humeur.

Le lieu nous paraissait sonore mais la première répétition y fut un vrai cauchemar! On ne pouvait pas parler de musique, mais d'un brouhaha assourdissant. Alors que l'espace, lui, nous faisait prendre nos aises, la résonnance était telle qu'il était au dessus de nos forces d'y faire une deuxième répétition dans ces conditions. Aux grands maux les grands remèdes! Aidé par un employé communal, Pierre, notre président, a



La dernière répétition... un petit brin de nostalgie, un pot amical pour marquer l'événement, et les cartons, beaucoup de cartons alors que toutes les archives de l'harmonie n'étaient même pas là... Des souvenirs qui reviennent, beaucoup de jolis moments partagés.

L'avenir est plein de promesses, une nouvelle salle, plus grande, acoustiquement étudiée, mais en attendant, le préfabriqué de l'école pour une bonne année.

tendu du tissu tout autour de la salle ainsi que sous le plafond, donnant à la salle un côté très théâtral. Ce fut un vrai soulagement dès les premières mesures jouées le samedi suivant : vraiment rien de comparable avec ce que nous avions connu.

Notre salle se dessine chaque jour un peu plus sur le chantier de la salle des associations : les cartons ne sont pas défaits, ils attendent le grand retour à l'automne prochain...



Société musicale

Fête de la musique

En 2014, le 21 juin tombait... un samedi! Une belle opportunité que l'association P'tit Louis Laplanche ne voulait pas manquer. L'idée avait germé de transformer le parc Ronsard de Vendôme en «Parc à Koustic»; d'organiser une programmation qui permette à chacun de jouer, chanter et s'exprimer, le tout dans la plus grande convivialité.

Depuis «la Grande rencontre» organisée à Villiers en 2001, des liens ont été noués avec notre harmonie et nous avons donc été invités à participer à ce projet ambitieux.

Il faisait très beau, l'organisation était parfaite, l'accueil chaleureux. Notre programme ne s'inscrit pas dans le répertoire « trad », mais le même esprit nous anime, partager et faire partager les musiques. Il faisait bon flâner cet après-midi là parc Ronsard et bravo à nos amis de P'tit Louis d'avoir osé un tel projet.

Concert d'été

Juin rime avec fin, fin d'une année de répétitions, de préparation pour le concert d'été. Selon la tradition, ce sont les chants des enfants de l'école de Musique, dirigés par Micheline Martineau, qui ont ouvert le spectacle, avant de laisser la place à l'harmonie.

Sous le caractère détendu et joyeux que nous tenons à donner à ce concert, se cache beaucoup de travail et d'investissement. L'édition 2014 offrait des œuvres classiques comme La Belle au bois Dormant, mais aussi des musiques de film avec Itinéraire d'un enfant gâté. En deuxième partie, un retour à l'enfance avec les thèmes de séries télévisées animés par Léa tout droit sortie des années 70. Puis Mah Na Mah Na repris par le public, des pièces de jazz, avant que la Salade de fruits de Bourvil chantée par les enfants ne clôture

la soirée. Merci à tous ceux qui nous soutiennent. Les encouragements du public sont une vraie motivation pour un orchestre.

Fête de la Saint Gilles

C'est incontournable, c'est la tradition, c'est LE rendez-vous de Villiers : La Saint Gilles. De mémoire de chef d'orchestre, il y a longtemps que nous n'avions



pas connu cela. En effet, nous étions plus de 30 à jouer pour vous lors de l'apéritif! « Je n'étais pas là à la répète, mais est-ce que je peux venir? », « J'ai mon sax, tu crois que je peux jouer avec vous? », « Je suis là ce week-end... ». Une belle énergie, un vrai plaisir partagé, Les Sardines pour un final pittoresque... Pour nous, un excellent crû!

Rentrée

L'école de Musique a repris ses activités avec un cours d'initiation et un cours d'éveil. Du côté de l'harmonie, Anne-Sophie Renard a rejoint le pupitre des flûtes et Isabelle Hébert vient renforcer le pupitre des percussions.

Bonne année musicale à tous!

AAPPMA



de Thoré la Rochette

Serge SAVINEAUX

Cette année, la météo fut propice pour le bon état des rivières. Elle n'a pas découragé les amoureux de la nature, puisque l'association compte quelques pêcheurs en plus, soit 225 adhérents.

Deux manifestations se sont déroulées :



Sur le plan d'eau de Riottes, un enduro carpes de 72 h a été organisé pendant le week-end de Pâques. Les 14 équipes ont pris une quinzaine de carpes, dont une de 21 kg. Après la pesée, elles ont été remises à l'eau. Les carpistes satisfaits de leurs prises ont été récompensés par de nombreux lots.

Sur le plan d'eau de Villiers-sur-Loir, le 18 mai, la 1ère manche d'un challenge carnassier a été organisée. Les 60 pêcheurs ont navigué soit en bateau ou en float tube sur ce site. 75 brochets ont été capturés et remis à l'eau.

Les 3 autres manches ont été organisées sur d'autres plans d'eau du département. La finale est programmée sur le complexe halieutique de Tréhet, le 16 novembre.

En cours d'année, les déversements prévus en poissons blancs et en truites ont été effectués.

Afin de satisfaire au mieux nos adhérents, l'association fait beaucoup d'efforts de gestion piscicole.



Malheureusement, il a été constaté, à plusieurs reprises, à différents endroits dans les cours d'eau, le déversement de produits désinfectants par les gens du voyage, ce qui a détruit une partie de la faune et de la flore.

Pour l'année 2015

Un enduro carpe de 72 h est programmé le week-end de Pâques, au plan d'eau de Naveil. Le challenge carnassier, la date n'est pas encore connue. Les alevinages prévisionnels, en truites sont :

Lieu	Poisson	Quantité
Boël et Brisse	Truite « Fario »	150 kg
Plan d'eau de Lunay	Truite « Arc-en-ciel »	80 kg
Plan d'eau d'Azé	Truite « Arc-en-ciel »	80 kg





de Thoré la Rochette

Dates d'ouverture en 2015

- L'ouverture de la truite : du samedi 14 mars au dimanche 20 septembre 2015
- L'ouverture du carnassier : du 1er janvier au 25 janvier et du 1^{er} mai au 31 décembre 2015
- L'ouverture de l'anguille : une date sera fixée par un arrêté ministériel

Pour la pêche à l'anguille, faire les démarches auprès de la DDT, pour obtenir les carnets de capture.

Les autres espèces sont ouvertes toute l'année.

Vente de la carte de pêche et tarif de la carte de pêche 2015

La vente de carte de pêche se fera chez les dépositaires suivants :

- à Thoré la Rochette, chez Thoré-Alimentation,
- à Lunay, au Modern'Bar
- à Villiers/Loir, au bar des Coteaux du Loir. Suite à des problèmes de connection, il continuera à vous fournir la carte de pêche, comme d'habitude.

Nous rappelons que vous pouvez vous procurer cette carte de pêche, chez vous en tapant :

www.cartedepeche.fr

Tarif de la carte de pêche

Type de carte de pêche	Tarif en euro
Carte interfédérale	95,00
Carte « majeur »	75,00
Timbre EHGO (seul)	25,00
Carte « hebdomadaire »	32,00
Carte « femme »	32,00
Carte « mineur »	20,00
Carte « journalière »	10,00
Carte « découverte »	6,00

Election des membres du bureau

Au quatrième trimestre, l'association doit organiser l'élection de nouveaux membres du bureau. Pour les adhérents souhaitant participer à la vie de cette association, nous serons à leur disposition pour communiquer toutes les informations nécessaires au renouvellement du bureau.

Amis pêcheurs, vous pouvez communiquer avec l'association en écrivant à l'adresse E.Mail : aappmadethorelarochette@gmail.com

Nouveau!

Deux hébergements pêche seront mis en place (un, au camping de Thoré-la-Rochette, l'autre à la chambre d'hôte, chez Jean-Pierre et Monique Renard 19 rue Coudray à Villiers-sur-Loir)



Le bureau vous souhaite une bonne et agréable année au bord de l'eau.



Country dance

en Vendômois

Bernard DAUVERGNE

Notre Association « COUNTRY DANCE EN VENDÔMOIS » existe depuis janvier 2007 et au fur et à mesure des années, ce sont plus de 300 danses apprises, en ligne, en couple, en cercle sur des musiques dynamiques et essentiellement de style country.

Il n'est bien sûr pas toujours très facile d'apprendre le nom de certains pas (toe strut, shuffle, sailor, kick et bien d'autres) et de mémoriser les différentes chorégraphies mais les cours sont dispensés par niveau ainsi chacun peut progresser régulièrement et prendre du plaisir à danser.



Pour la saison 2013/2014, 75 licenciés ont pratiqué la dance country, tous les mercredis soir.

Par ailleurs un groupe d'une vingtaine de danseurs fait des « démos » à raison de 5 environ par saison, dont celle de Villiers-sur-Loir pour la St Gilles. Nous pouvons proposer des animations, des initiations, nous adapter à la demande des organisateurs de fêtes, soirées, brocantes, etc.

La salle des associations de Villiers-sur-Loir étant actuellement en travaux, nos cours ont lieu à la salle communale de Mazangé.

Un grand MERCI à la Municipalité de Mazangé. Nous espérons être de retour à Villiers-sur-Loir pour la rentrée 2015.

Prendre contact:

e-mail: countryvendomois@aol.com

02 54 85 09 17

Les trompes de la Boissière



William VOGT

L'association « Les Trompes de la Boissière », groupe de sonneurs de trompes de chasse, est née en septembre 2012, de la réunion d'une bande d'amis résidant dans le Vendômois et désirant progresser dans la maîtrise de l'instrument tant en groupe qu'en individuel.

C'est pourquoi la quasi-totalité des membres, soit

une douzaine, est inscrite à l'école de trompe de Vendôme, dirigée par des champions nationaux ou internationaux de la discipline.

Les répétitions propres notre formation déroulent, dans se une ambiance certes conviviale mais studieuse, toutes les semaines, les mercredis soir 19H30, au siège de l'association chez M. et Mme Claude

Norguet, route de Courtozé à Villiers-sur-Loir. Nous avons emprunté le nom de « La Boissière » au lieudit éponyme, proche de notre siège. Nous répétons également, au gré des semaines, le vendredi soir de façon individuelle.

Tout au long de l'année, nos sonneurs les plus émérites se présentent aux différents concours de catégories organisés sur tout le territoire français, portant ainsi les couleurs de Villiers-sur-Loir, parfois bien loin de ses berges. Notre récente participation au concours duos du championnat national de la Teste de Buch près d'Arcachon en témoigne mais aussi les concours de Breil (49), Saint-Benoît la Forêt (37), Thilouze (37), Villiers-Charlemagne (53).

Pour vous divertir, les «Trompes de la Boissière»

sont à votre disposition pour animer toutes vos manifestations, repas, anniversaires, fêtes diverses, sortie de mariage, vin d'honneur.

Nous nous produisons vêtus de la traditionnelle tenue de vénerie identifiant notre formation.



Les titres que nous sonnons, pour vous distraire, sont pour quelques-uns, bien évidemment, issus de la chasse à courre. Ce sont les fanfares dites d'animaux ou de circonstances écrites au 18ème siècle, mais également des fanfares plus légères dites de fantaisie, composées pour certaines par des auteurs contemporains, qui ont fait de la trompe de chasse un véritable instrument de musique en mettant en exergue tous les différents tons que la trompe est capable de produire.

Les récentes prestations en public que nous avons eues le plaisir d'interpréter sont, entre-autres : le concert contre la Mucoviscidose à Neuville sur Brenne (37), une audition au Château de Montigny le Gannelon (28), le concert de Saint-Cyr du Gault (41). »

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter : le Président : M. Wiliam Vogt 06 81 32 57 10

Les directeurs musicaux :

M. Claude Aubert 06 98 90 08 43 et M. Vincent Lemoine 06 70 55 91 39

notre adresse courriel : tdlb41@gmail.com



La cantine scolaire

Louis Gatien

Laëtitia LEFORT

Bref historique pour ceux qui ne connaissent pas l'association: la cantine de l'école de Villiers-sur-Loir est une cantine associative, dont la gestion est assurée par des parents d'élèves bénévoles qui se succèdent au bureau depuis 1954. Françoise Pleuvry et Séverine Meilhon sont les deux salariées qui en assurent le bon fonctionnement quotidien. Les denrées proviennent des commerçants et producteurs locaux, comme la boucherie et la boulangerie du village. La confection des repas est réalisée sur place, dans des locaux récents (cantine et cuisine refaites totalement par la mairie en 2003).

Les enfants de l'école ont donc le privilège de déguster des repas équilibrés, variés, contrôlés par une diététicienne bien entendu. Les cuisinières ont à cœur d'éveiller les papilles de nos chères têtes blondes à des goûts qui leur sont parfois inconnus, en proposant des repas à thèmes ou en participant activement à la semaine du goût comme récemment au mois d'octobre.

Suite à la réforme des rythmes scolaires, Françoise et Séverine assurent avec succès les TAP avec les enfants de l'école : quelle joie de préparer ensemble des mets succulents, puis de les ramener à la maison et de les partager en famille ! (voir photo).

Notre association vit du règlement des repas par les familles, de la subvention de la commune mais aussi du bénéfice des différentes actions menées par notre équipe de bénévoles, dont voici le bilan pour l'année scolaire passée et déjà quelques dates à noter sur vos agendas...

Nous avons proposé 2 ventes de plats préparés, tartiflette et rougail, ce qui a permis à un grand nombre de goûter les talents culinaires de nos 2 cuisinières ! Des bons de commande sont distribués dans les cahiers, mais aussi

déposés chez les commerçants du village.

Coté cour de l'école, une brocante spéciale enfants s'est déroulée le dimanche 18 mai, sous un soleil radieux. L'ambiance était conviviale, avec vente de saucisses frites sur place, préparées par Françoise. Nous renouvelons l'opération brocante, élargie à tous, fin avril ou fin mai, vous serez informés de la date par voie d'affichage et par la Brève.

Depuis 3 ans, vous avez surement noté qu'une collecte de ferrailles est organisée début avril. Nos bénévoles ramassent, trient, démontent parfois et l'ensemble

des objets récupérés est revendu, nous assurant un bénéfice non négligeable. Pour 2015, cette collecte aura lieu le SAMEDI 28 MARS, alors, triez, stockez jusqu'à cette date et vous serez débarrassés de vos vieilleries tout en participant à une bonne action.

Rappelons pour terminer qu'en partenariat avec l'équipe enseignante, toujours présente d'ailleurs et relai de nos différentes actions, la traditionnelle kermesse de fin d'année permet de clôturer l'année scolaire dans la bonne

humeur. Après avoir assisté au spectacle donné par les enfants et leurs professeurs, tout le monde peut venir participer aux nombreux stands proposés : fléchettes, course en sacs, pêches à la ligne, structure gonflable, tir à la carabine, etc... L'an dernier, une vente d'enveloppes gagnantes a été organisée. La date de la prochaine kermesse est déjà fixée : le dimanche 28 juin 2015.

Cette association, active comme vous pouvez le constater, ne pourra continuer à exister qu'avec la participation d'un grand nombre de parents d'enfants scolarisés (n'hésitez pas à vous faire connaître si cela vous tente) et le soutien, par leur présence, à nos différents évènements de l'ensemble des habitants du village.





Tennis club

T.C.V.A.(Villiers-Azé)

William DUVEAU

Le T.C.V.A. a enregistré une progression du nombre de ses licenciés. De 45 licences la saison dernière nous sommes passés à 52 cette année.

L'école de tennis :

Les cours sont assurés le mardi et le jeudi de 17h00 à 18h00 pour les enfants de 6 ans à 13 ans. Ces cours ont lieu à AZE. Les plus de 13 ans et les adultes suivent les cours à Lunay : le samedi matin pour les jeunes et le jeudi soir pour les adultes. Ces cours sont dispensés par un moniteur diplômé d'état (M. Cyril Tanvier)

Championnats:

- En vétérans + 35 ans, le club engage cette année deux équipes en championnat départemental. L'équipe 1 en

3ème division et l'équipe 2 en 5ème division.

- En seniors Hiver, le club engage deux équipes.

L'équipe n° 1 évolue en pré-départemental et l'équipe n° 2 en 1ère division de secteur .

La ville de Vendôme nous prête une salle pour disputer les rencontres à domicile en cas de mauvais temps.

- En seniors Été, le club a engagé trois équipes.

L'équipe n° 1 en 1ère division de secteur a manqué la montée en pré départemental d'un rien.

L'équipe n° 2, en 1ère division de secteur dans l'autre poule, a elle aussi manqué la montée en pré départemental.

L'équipe n° 3 en 2ème division de secteur se maintient. Cette année l'équipe des jeunes composée de Ianis, Julien et Quantin en 13/14 ans a terminé à la 2ème place de sa poule.

Tournois

Le tournoi homologué FFT s'est déroulé du 27 Juin au 6 Juillet, il a réuni 84 participants (26 dames et 58 messieurs).

Cette année, les finales se sont déroulées dans la salle de la Ville-aux Clercs, il a plu tout l'après midi.

Les vainqueurs sont :

Chez les dames, Meghan Hervouet (U.S. Vendôme) et chez les messieurs Lionel Geslin (T.C. Montoire)

Le tournoi Vétérans (du 9 juillet au 19 juillet) a réuni 44 participants (9 dames et 35 messieurs).

Les vainqueurs sont chez les Dames : Brigitte Hervé (U.S.Vendôme)

Chez les Messieurs:

- en + 35 ans, Cyril Tanvier (T.C.Mondoubleau)
- en + 45 ans, Franck Vial (U.S. Vendôme)
- et en + 55 ans, Patrick Beucher (AAJ Blois)

Le tournoi interne a réuni 26 participants, le vainqueur est Elie Gaulin ; il a battu en finale Mathieu Ricossay en trois sets.

Merci à nos deux juges arbitres (Messieurs Laurent Gortheau et William Duveau) pour la bonne tenue de ces tournois.

Merci aussi à tous les commerçants et artisans d'Azé et de Villiers-sur-Loir qui se sont associés à ces manifestations.

Lors de l'assemblée générale du 13 septembre dernier la composition du bureau est :

Président: M. William Duveau Tel. 02 54 72 06 94

Trésorier : M. Adrien Brillant Vice-président : M. Philippe Guellier

Secrétaire : Mme France Perreaut Secrétaire adj. : M. Xavier Follenfant

Trésorier adj. : M. Mikael Coubard (également

correspondant du club)

Membres du bureau : Messieurs Frédéric Edy, Michel Marteau, Laurent Gortheau et Fabien Hubert

Les membres du T.C.V.A. vous adressent leurs meilleurs voeux pour l'année 2015



USEP 41 à l'école

Sur les routes du Loir-et-Cher, à bicyclette ...

Céline CAGNAT, Sylvain FLACHAIRE DE ROUSTAN.0

Les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont participé à la 24^{ème} édition de l'Étoile Cyclo du 19 au 23 mai 2014.

La préparation

Comme de vrais apprentis, ils se sont d'abord entrainés à manier le vélo et à pédaler en groupe dans la cour de l'école. Ils ont participé, grâce au Centre Départemental d'Éducation Routière, à une journée de prévention routière pour mettre en pratique le code du cycliste. Ils ont ensuite pu pédaler de février à mai sur les routes environnantes de Vendôme et déjà découvrir

géographie du secteur avec quelques côtes à monter... Ils découvert ont quelques lieux comme St Rimay son tunnel. Crucheray élevage son d'autruches. Lavardin château... son toujours sous le soleil et encadrés par des cyclotouristes

24ème Etoile Cyclo USEP 41 - mai 2014

remarquables (des parents et amis de l'école très assidus !).

L'Étoile Cyclo

Les enfants ont bouclé un aller/retour d'environ 170 kms de Villiers-sur-Loir au château de Chambord. C'était l'occasion de développer leur curiosité en observant le patrimoine local.

Ils ont visité l'église de Landes-le-Gaulois et sa crypte, les château et moulin de Talcy, le port de la Creusille et ses embarcations ligériennes spécifiques, le château de Blois, le château de Chambord et le CIAP(*) de Vendôme. Les plus grands ont joué au golf sur un vrai terrain, à La Bosse. Après le maniement du club en séances d'EPS, ils ont usé de gestes techniques pour réaliser quelques trous. (*) Centre d'Interprétation de

l'Architecture et du Patrimoine

Au fil de la semaine, ils ont été accueillis de façon très conviviale pour manger et dormir dans les communes de Saint-Sulpice, Blois, Suèvres, Vievy-le-Rayé et Selommes.

C'était une belle édition malgré une météo capricieuse voire infernale! Ils

ont pédalé le mercredi sous des trombes d'eau et le jeudi avec un vent de face fort et incessant ! Mais les enfants ont fait preuve de solidarité, de courage et de persévérance ; ce qui leur a permis de surpasser les appréhensions des débuts. Ce fut une expérience collective dont chacun est revenu fatigué certes, mais prêt à enfourcher à nouveau la bicyclette... entre copains ou en famille et en toute sécurité!











Amicale des retraités

de Villiers-sur-Loir

Catherine PÉRÉON

L'Amicale des Retraités a pour vocation de distraire les retraités à partir de 60 ans.

De nombreuses activités sont proposées.

Gymnastique : cours le mardi de 10h30 à 11h30, local des associations, salle fortier.

Jeux : tous les mardis de 14h à 17h30, local des associations, salle Fortier (belote, tarot, rami, rumikub...).

Sorties : le plus souvent sur la journée (le Puy du Fou, Holidays on ice, cabarets, Âge tendre et Tête de bois....).

Repas annuel dansant

Nous avons besoin de jeunes retraités pour nous apporter de nouvelles idées soit en créant de nouvelles activités pour en élargir le choix ou pour nous aider à faire nos sorties (notre population



devenant plus âgée nous avons de plus en plus de mal à compléter nos cars).

Nouveaux retraités nous comptons sur vous pour faire évoluer notre amicale.

Le 29 avril 2014 a eu lieu dans le local des associations, salle Fortier, de Villiers-sur-loir, notre traditionnel repas des jeux clôturant la saison 2013-2014. Notre repas est entièrement élaboré par notre traiteur Jacky Bourguigneau. A l'issue du repas des jeux, ont été récompensés :

Femmes

- 1 ère Mme Monique Harmand
- 2^{ème} Mme Mauricette Renard
- 3^{ème} Mme Yvette Diard
- 4^{ème} Mme Hélène Barilleau

Hommes

- 1^{er} M. Jacques Galoyer
- 2^{ème} M. Jean Beauhaire
- 3^{ème} M. Michel Petit
- 4^{ème} M. Anicet Desbureaux



Bibliothèque

Lecture d'albums:

Le 3ème jeudi du mois, les enfants sont invités à venir écouter des contes, la lecture d'albums ou de revues

C'est l'occasion de comparer les différentes versions de contes, découvrir notre patrimoine



Monique RENARD

culturel, notre fonds de bibliothèque et les abonnements pour enfants (Histoires pour les petits, histoires vraies, Le Petit Léonard, Science et Vie Junior).

Le prêt de livres est gratuit pour tous.

Le mardi de 16h30 à 19h00 et le jeudi de 16h30 à 18h00



Virades de l'espoir

17ème Édition

Ghislain VISSE

Traditionnellement le dernier week-end de septembre a été transmise au siège parisien de l'Association

est consacré aux Virades de l'Espoir pour Vaincre Mucoviscidose l'ensemble du territoire national (450 sites).

Le samedi 27 en soirée, La chorale « O les Chœurs » de la Villeaux-Clercs, s'est produite pour la première fois en l'église de Villierssur-Loir et a eu un réel succès malgré le petit nombre de spectateurs.

Le dimanche 28, le parc du château de la Vallée à Villiers-sur-Loir, mis à disposition par la ville de Stains (93) a accueilli des centaines de visiteurs sous un soleil radieux.

Les multiples animations programmées ont permis de recueillir la somme de 28 000 € qui



Vaincre la Mucoviscidose pour subventionner ses quatre missions prioritaires:

- Guérir, en finançant des projets de recherche
- Soigner, en améliorant la qualité des soins
- Améliorer la qualité de vie des patients
- Informer et sensibiliser le grand public.

Un grand MERCI à tous les participants « donner leur souffle pour ceux qui en manquent ».

Vaincre la Mucoviscidose a besoin de vous pour poursuivre lutte sa déterminée.

Rendez-vous le 27 septembre 2015!

La mucoviscidose en France:

- 2 millions de personnes sont, sans le savoir, porteuses saines du gène de la mucoviscidose.
 - 140 enfants naissent chaque année avec la mucoviscidose
 - 1 nouveau-né sur 4 300 est touché par la maladie
 - 6 800 personnes sont atteintes de mucoviscidose

Les soins:

- 2 heures de soins quotidiens en période « normale » : kinésithérapie respiratoire, aérosols, antibiothérapie, etc.
 - 6 heures de soins par jour en période de surinfection
 - Une vingtaine de médicaments en moyenne par jour



Bien vivre ensemble

au sein du village

Stéphane ADAM

Les modes de vie des habitants sont naturellement différents d'une personne à l'autre. Dans la limite de comportements qui seraient dangereux pour les autres ou qui réduiraient la liberté d'autrui, la vie en bonne intelligence doit amener à accepter l'autre dans toutes ses différences, notamment quand elles sont engendrées par la vieillesse et la maladie.

L'ensemble du village pourra alors s'honorer d'être un territoire où il fait bon vivre tous ensemble.

Pour parvenir à cela, la vie au quotidien est facilitée par l'existence et le respect de règles connues, comprises et mises en œuvre par chacun d'entre nous dans différents domaines et par la mise en place de pratiques conviviales :

1- Respect mutuel en matière de bruit et de brûlage

Nous avons déjà rappelé, à plusieurs reprises, les horaires pour réaliser des activités extérieures de jardinage et de bricolage. Cela permet de trouver un équilibre entre pratiques de travail occasionnant du bruit et nécessaire repos et calme. Un arrêté préfectoral a fixé les horaires de ces activités sonores :

- Jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h.
- Samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h.
- Dimanches et jours fériés : de 10h à 12h.

Enfin, il est rappelé que le brûlage en plein air des déchets verts est interdit à moins de 400 mètres des habitations.

2 - Sécurité des enfants à la sortie de l'école

Des travaux et des aménagements ont été récemment réalisés afin de renforcer la sécurité des enfants.



Dans ce cadre, il a été créé une place de stationnement pour les cars scolaires, rue du Chemin vert. Il est important de rappeler que la signalisation routière doit être respectée et qu'il est interdit de stationner à l'emplacement du car.

3 - Qualité des équipements et aménagements publics

Villiers-sur-Loir bénéficie d'aménagements et d'équipements qui participent à son charme et à son attractivité. Elle propose aux amateurs de marche 2 circuits de randonnées qui sont balisés et entretenus par des bénévoles. Des marquages sur les arbres ont été systématiquement effacés et de petites pancartes sont régulièrement arrachées, risquant de nuire à la qualité de ces parcours proposés sur notre commune.

De même, la maison de vigne a subi récemment des dégradations. Cela est d'autant plus regrettable que ce petit bâtiment rénové par une équipe de bénévoles est ouvert à tous.

4 - Relations de voisinage

Afin d'entretenir de bonnes relations de voisinage, la pratique de repas de quartier s'est développée depuis plusieurs années dans notre village.

Quelle qu'en soit l'organisation, ces repas ou fêtes donnent l'occasion de se retrouver et de mieux se



connaître. Cela se pratique au Clos de Vaucroix, à la Garelière, au Chateau d'eau, au Coudray et dans la rue du 11 novembre.

VIVRE ENSEMBLE

Fête nationale au plan d'eau

13 et 14 juillet

13 juillet - Moment d'entraide et de convivialité

Stéphane ADAM

Les soirées, comme celle qui célébrait la fête nationale au plan d'eau intercommunal en juillet dernier, sont l'occasion de partager des moments conviviaux entre Villiersois.

La préparation de cette soirée qui s'articulait autour de plusieurs animations (récital de la Société Musicale, repas champêtre, feu d'artifice, bal des pompiers) a nécessité une coordination encore plus étroite que d'ordinaire entre le Comité des fêtes, le Conseil Municipal, le football, la Société Musicale et les Sapeurs-pompiers.

Toutes les bonnes volontés se sont unies pour faire de cette soirée, un événement exceptionnel, pour les Villiersois et les estivants.





Merci à ces 2 jeunes, Nolwenn et Kilian, d'être venus nous prêter main-forte!

Cette année le hasard a voulu que la veille du 14 juillet coïncide avec la finale de la coupe du monde de football. Nous avons pensé qu'il serait intéressant de vivre cet événement ensemble et en plein air. Malgré la pluie qui s'est arrêtée juste avant les réjouissances, les différentes animations se sont très bien déroulées.

La retransmission de la finale de la coupe du monde a mis en valeur l'amphithéâtre de verdure, aménagé dès la création du plan d'eau, et encore peu utilisé pour l'organisation d'évènements culturels ou sportifs.



La réussite de cette soirée vient confirmer, si besoin était, que la synergie et la concertation sont gages de succès.

Et pourtant, quel cadre formidable pour partager des moments forts et échanger des émotions !



Cérémonie du 14 juillet

Jean-Yves MÉNARD

La cérémonie du 14 juillet a réuni ensuite, au lavoir, de nombreux villageois venus assister à la revue des Sapeurs-pompiers, accompagnés par la Société musicale.

A cette occasion, M. le Maire a remis à Sébastien Sandré, Chef de centre, ses galons de Lieutenant, aboutissement d'un engagement et d'un travail personnel au service des Sapeurs-pompiers, de la commune et de ses habitants.





Une naturalisation

bien méritée pour Mme Moisan

Françoise BOYER

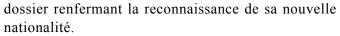
Jeudi 20 novembre à 17 heures, les salons de la Préfecture accueillaient 46 candidats à la nationalité française, leurs familles et les maires de leur commune de résidence.



46 candidats reçus à la préfecture

Originaires de divers points du globe qu'ils ont quittés pour protéger leur vie, pour trouver du travail ou pour suivre l'élu de leur cœur, ils avaient tous franchi avec succès les étapes administratives et venaient recevoir leur décret de naturalisation, au cours d'une cérémonie républicaine empreinte de solennité.

Après le discours de M. le Préfet et la projection d'un documentaire illustrant les droits et devoirs des citoyens français, après avoir chanté la Marseillaise, chaque récipiendaire recevait des mains de son élu le



C'est ainsi que M. le Maire a remis son dossier à Mme Emma Moisan.



M. Ménard remet le dossier à Mme Moisan

Originaire du Ghana, où elle a contracté mariage avec M. Gilles Moisan, natif de Villiers-sur-Loir, cette maman de trois enfants, Simon, Halle-Anne et Jinan-Lise, tous nés à Vendôme, réside dans notre commune depuis cinq ans.

Elle participe notamment à la vie de l'école en étant déléguée des parents d'élèves.

Cette soirée protocolaire et émouvante s'est terminée joyeusement par une séance de photos et le partage du verre de l'amitié.



Mme Moisan et M. le Préfet



Mme Moisan, entourée de son époux, ses enfants et M. le Préfet



SIDELC

Syndicat Intercommunal de Distribution d'Électricité de Loir-et-Cher



Syndicat Intercommunal de Distribution d'Electricité de Loir-et-Cher (SIDELC)

15 rue Franciade - CS 63414 - 41034 Blois Cedex Téléphone : 02.54.55.16.50 - Télécopie : 02.54.56.18.04 - contact@sidelc.com

Depuis sa création en 1978 le SIDELC est l'autorité organisatrice des services publics de l'électricité en Loir-et-Cher.

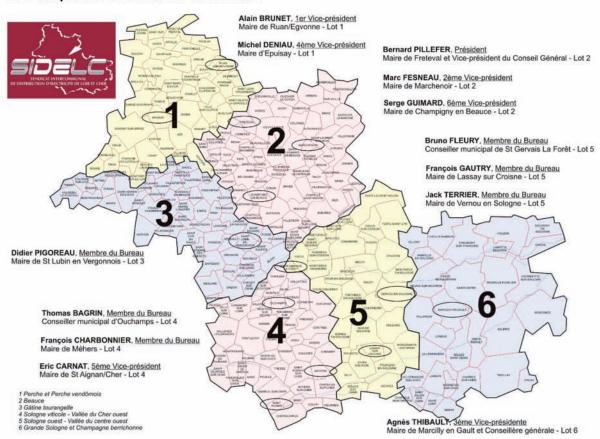
Le Syndicat Intercommunal de Distribution d'Electricité du Loir-et-Cher (SIDELC) est administré par le Comité syndical, organe délibérant composé de 58 délégués issus de l'ensemble des 291 conseils municipaux du département de Loir-et-Cher.

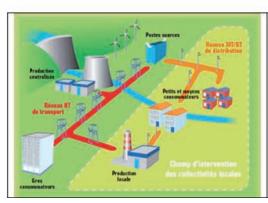
Le SIDELC en quelques chiffres pour l'année 2013:

291 communes 331 280 habitants 197 380 usagers

13 485 km de réseaux basse et moyenne tension 9 151 postes de transformation

Le nouveau Comité Syndical du SIDELC issu des dernières élections municipales a été installé le 25 juin 2014 et a procédé à l'élection de son Bureau :





Le SIDELC, gestionnaire des réseaux basse et moyenne tension qui ont pour fonction de desservir les consommateurs, a délégué leur exploitation à Electricité Réseau Distribution France Loir-et-Cher et a défini avec lui les règles du service public.

Le syndicat est un partenaire privilégié des communes du département de Loir-et-Cher. En effet, pour assurer une qualité de desserte toujours plus performante, il réalise dans sa zone d'intervention des travaux de Renforcement, d'Extension, de Sécurisation et d'Enfouissement des réseaux de distribution publique d'électricité (9 537 500 €TTC en 2013).



Le Pays Vendômois





Nos amis de Rochambeau

Portrait du Maréchal de Rochambeau

Gérard ERMISSE

Bien que situé à Thoré et sur la rive gauche du Loir, le château de Rochambeau fait partie du paysage de Villiers-sur-Loir; il fait partie aussi de son histoire. Les armes du futur Maréchal et de son épouse sont sur le mur sud de notre église en mémoire de leur union très probablement. Les comtes de Rochambeau étaient à la fin du XVIII° siècle seigneurs de Villiers ou du moins d'une grande partie de notre village et le chef-lieu de ce fief était dans une des plus anciennes maisons du village au Clos Quairy. Le nom des Rochambeau, gouverneurs de Vendôme, rayonnait sur tout le Vendômois et la renommée du Maréchal était sous Louis XV et Louis XVI considérable. Il est un des Pères de la Révolution américaine ayant assuré avec son

corps expéditionnaire la victoire des Insurgents et l'indépendance des Etats Unis.

Chaque année depuis 3 ans notre Association célèbre l'évènement et le Héros de l'alliance francoaméricaine en juillet. Cette année

* pour la première fois était donné un dîner des adhérents dans le jardin du château au bord du Loir, qui réunit près d'une

centaine de nos Amis, le vendredi 4 juillet – jour de la Fête nationale des Etats-Unis – suivi dans la soirée d'une illumination fort réussie des jardins.

- * un peu plus tôt, en fin d'après midi, se déroulèrent deux manifestations :
- Le vernissage de l'exposition de sculptures de notre ami Jean-Pierre Renard « Fer Eau Château » avec de superbes pièces dont une, «La Belle Alliance», fait référence à la Guerre d'Indépendance où s'illustra le futur Maréchal.
- La présentation au public des travaux de consolidation du coteau écroulé en 2010,
- * L'hommage désormais traditionnel au Maréchal de Rochambeau, se déroula le dimanche 6 juillet au matin, et prit une double forme :
- Inauguration d'un Mémorial Rochambeau-Washington par le Président du Conseil général de Loir-et-Cher Maurice Leroy, en présence de Monsieur le Premier Secrétaire de l'Ambassade des USA, des maires des communes concernées dont M. Ménard, maire de Villiers-sur-Loir, et de nombreuses personnalités : ce fut une belle cérémonie très colorée avec la participation de soldats de l'armée de Rochambeau en uniforme et très

solennelle grâce à la Société musicale de Villiers-sur-Loir.

Ce mémorial, situé sur la nouvelle route du Mans à Blois, au giratoire de Varennes, dominé par les deux drapeaux français et américain, sert désormais de signal pour les touristes de passage qui s'y arrêtent nombreux depuis lors. C'est à la fois un espace d'information sur Rochambeau et les lieux à visiter aux alentours et une halte de repos pour les automobilistes.

- Cérémonie d'hommage au Maréchal devant la statue de Rochambeau, place St Martin à Vendôme, où les mêmes personnalités, accueillies par le Maire Pascal Brindeau, ont rappelé et réaffirmé le rôle important du Maréchal

> dans l'histoire française et américaine et procédé au traditionnel dépôt de gerbes au pied de la statue.

* L'habituel après-midi festif dans les jardins du château, commencé timidement sous une pluie un peu déconcertante, se termina en beauté par le retour du soleil et par l'apparition d'une superbe montgolfière qui prit

lentement forme sur les pelouses du domaine : étonnante et chatoyante vision des prémices de la conquête de l'air que ce ballon à air chaud contemporain du Maréchal (son premier vol officiel a été expérimenté en 1783, l'année même de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique, deux ans après la victoire de Yorktown!). On sait que Montgolfier a rendu visite au général à Rochambeau à la même époque, confirmant l'intérêt de celui-ci pour les nouveautés techniques autant que politiques qui ont marqué la fin du règne de Louis XVI.

* Le 6 et 7 décembre, notre association emmène un groupe de nos amis à Rochefort sur le thème de la marine royale au XVIII° siècle avec visite de l'Hermione.

L'année 2015 sera marquée par un grand voyage que nous organisons en juin 2015 aux Etats-Unis pour accueillir l'Hermione à son arrivée à Yorktown : vous en serez informés par la presse locale et sur notre site internet.

Enfin, notre AG aura lieu le samedi 31 janvier 2015 à 16 Heures aux Greniers de l'Abbaye à Vendôme : ce sera l'occasion d'évoquer tous nos projets pour mieux connaître et faire connaître ce morceau d'histoire de notre beau pays vendômois.





La maison de vigne

Paul LADEVIE, Maire honoraire

Suite au décès de Madame Madeleine Noury, née Pillet, dans sa 100ème année en septembre 2014, hommage lui soit rendu pour avoir permis de restaurer une des dernières maisons de vigne encore existantes sur la commune. En effet, le 20 juillet 1999, M. Robert Noury, son fils, par convention, donne son accord pour que la commune, représentée par Paul Ladevie,

son Maire, prenne en charge la restauration d'une maison de vigne sise à « la Grande Pièce », sur le chemin vicinal du Coudray VC7 à Villiers-sur-Loir. Ainsi, la Commune supportera les frais liés à cette restauration effectuée par des bénévoles sous la responsabilité de M. le Maire. M. Robert Noury s'engage à laisser le libre accès au public de la maison de vigne. La présente convention est

établie pour une durée de trois ans renouvelable par tacite reconduction. L'Association « Résurgence en Vendômois » a accepté de parrainer l'opération et de faire assurer par ses soins les bénévoles et la responsabilité civile du chantier. Le Conseil Municipal, le 8 juillet 1999, à l'unanimité décide de prendre en charge le financement des matériaux nécessaires à la réhabilitation pour la somme de 50.000F et la somme de 407F pour l'assurance et autorise M. le Maire à signer la convention.

Dans les maisons de vigne, les vignerons et le cheval savouraient la pause de midi. Ils y trouvaient un abri en hiver, l'ombre en été. Cette maison a été construite à la fin du dix-neuvième siècle et restaurée une première fois en 1941. Le groupe de restaurateurs bénévoles était composé sous la houlette d'Annette Bedu, de Maurice Beaudouin (décédé depuis lors d'un accident de vélo) Gérard Bedu, Michel Besnard, Jacky Breton, Jean-Claude Célerin, Jean Héraut et Daniel Philippeau. La reconstruction a été rendue possible grâce aux dons de matériaux par d'aimables personnes et a duré un an et demi. Au total 800 heures de travail pour parvenir à redonner une nouvelle vie à la maison de vigne.

Lors de la fête de l'AOC, l'inauguration de cette petite maison de vigne, le 28 avril 2002 à 15 h, s'est déroulée avec l'exposition de sculptures de Jean-Pierre Renard, les dessins des enfants de l'école sur le thème « la vigne et ses petites maisons » et «des vendanges au cours de la première moitié du XXème siècle », les photographies des travaux de restauration. La société



musicale, sous la direction d'Odile Mésange a joué plusieurs morceaux de son répertoire. Le groupe de P'tit Louis Laplanche s'est exprimé avec une chanson sur la vigne et le vin reprise par le groupe en dansant. Patrice le Zag a continué par une de compositions sur

les maisons de vigne. Pendant ce temps, les voitures anciennes faisaient leur apparition.

C'est ensuite que la plaque, qui se trouve à l'intérieur de la petite maison, a été dévoilée par Madame Madeleine Noury, propriétaire, et Madame Annette Bedu coordinatrice de l'équipe des bénévoles, en présence de M. et Mme Robert Noury, Mme Annick Maire-adjoint, représentant Ladevie, Maire, et de M. Daniel Chanet, Conseiller Général et Maire de Vendôme. Quelques mots ont été prononcés. Un vin d'honneur, offert par la Cave Coopérative, Charles Jumert et la commune, a clôturé cette inauguration. Le texte de la plaque est : « Cette maison des vignes a été réhabilitée avec l'autorisation de Madame Madeleine Noury et de M. et Mme Robert Noury, propriétaires résidant à Rochambeau de Thoré-la-Rochette, grâce à l'intervention de restaurateurs bénévoles de la commune et des environs sous le parrainage de l'association « Résurgence en Vendômois » et après la décision du Conseil Municipal du 8 juillet 1999. Inaugurée ce dimanche 28 avril 2002 alors que les Côteaux du Vendômois fêtent l'Appellation d'Origine Contrôlée. »

Nos remerciements renouvelés aux propriétaires et aux restaurateurs de la maison de vigne

11 novembre 2014



Un centenaire particulièrement émouvant à Villiers-sur-Loir

Stéphane ADAM

Les Villiersois se sont fortement mobilisés pour l'évènement à tel point que le cortège partant à midi de la place Fortier remplissait quasiment toute la rue du docteur Silly.

Arrivés au cimetière, les deux cents Villiersois présents se sont recueillis devant le monument aux morts. Après les discours et l'appel aux morts, le public a été particulièrement touché par la lecture de courriers de Poilus par les enfants de l'école Louis Gatien.

survivre dans un contexte de fin du monde civilisé. Nous en voulons pour preuve des propos remplis d'humilité comme celui de ce soldat disant «dans ces circonstances, nous ne pouvons être que braves».

Ces moments sont d'autant plus forts qu'ils sont partagés entre toutes les générations et qu'ils sont l'occasion d'initiatives citoyennes. A ce titre, le fort investissement de Michel Renvoizé a su faire revivre la réalité de la première guerre mondiale à Villiers-



sur-Loir. Son exposition, qui était ensuite visible à la mairie, était riche de photos, de coupures de journaux d'époque et de courriers de Poilus. Avec ces documents soigneusement collectés, ce terrible premier conflit mondial s'incarne au travers d'un visage plus concret, nous rappelant notre devoir de mémoire vis-à-vis des générations actuelles futures.

Le travail de recherche entrepris depuis plusieurs années a également mis en lumière le nombre plus important de soldats tués lors du conflit que la liste existante sur le monument

Loin d'évoquer des faits d'armes et des situations exceptionnelles, ces courriers retranscrivaient simplement le caractère extraordinaire du quotidien des Poilus sur le front.

On devinait à travers leurs témoignages, empreints de lucidité et de mesure, l'extrême difficulté à aux morts.

Enfin, ce temps de partage et de souvenir a été également agrémenté par une sélection de musiques adaptée à l'événement et très bien interprétée par la Société Musicale, bénéficiant de l'excellente acoustique du lavoir.

Notre reconnaissance va tout particulièrement aux Anciens Combattants.

Nous remercions les habitants pour leur participation à cette cérémonie.

Quelques moments forts de l'événement

La cérémonie au cimetière





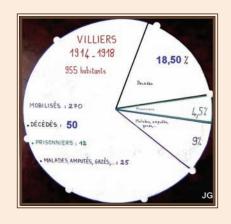




Exposition de Michel Renvoizé





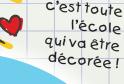




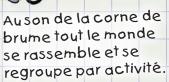
Temps d'activités périscolaires

















Toujours prêts pour un match de hand-ball!









La gym, c'est chouette on invente desjeux sur les tapis!







terre



Découvrir la nature c'est aussi penser aux oiseaux pour cet hiver!